FRA91.
8162
Case
FRC
1656

DE LA FORCE
DU
GOUVERNEMENT ACTUEL
DE LA FRANCE
ET
DE LA NÉCESSITÉ
DE S'Y RALLIER.

DE LA FORCE
DU GOUVERNEMEMT ACTUEL
DE LA FRANCE

ET DE

LA NÉCESSITÉ DE S'Y RALLIER.

PAR BENJAMIN CONSTANT.

A BESANÇON;
DE L'IMPRIMERIE DE J. F. COUCHÉ.

IVe ANNÉE DE LA RÉPUBLIQUE.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

PRÉFACE.

Le moment actuel est l'un des plus importans de la révolution. L'ordre & la liberté sont d'un côté, l'anarchie & le despotisme de l'autre. Peu d'instans sont encore donnés pour se prononcer; il faut se hâter de déposer les souvenirs & les haines, ou demain ces haines seront remplacés par d'inutiles regrets, ces souvenirs par d'amers remords.

J'ai recueilli, sur la nécessité de se rallier au gouvernement, quelques idées qui m'ont semblé utiles; &, sur ses premiers pas dans la carrière constitutionnelle, quelques réflexions qui m'ont paru rassurantes.

On trouvera peut-être des expressions séveres sur des hommes qui méritent l'estime; plus leurs intentions sont pures & leurs caracteres estimables, plus leurs erreurs peuvent être funestes.

Il faut que ces hommes se rapprochent du gouvernement, & non le gouvernement de ces hommes. Lorsqu'ils entrent dans son sens, ils y portent l'honnêteté & la modération; mais lorsqu'ils le font entrer dans le leur, ils lui donnent de la vacillation & de la foiblesse.

L'esprit de parti gagne seul à juger des institutions par les personnes, des opérations par les agens, & à devancer les mesures par un blâme, qui souvent ne devient juste que parce qu'il fut prématuré.

Un défaut qui caractérise presque tous ceux qui ont joué un rôle dans la révolution, & sur-tout les vaincus après leur défaite, c'est de vouloir toujours ramener les choses au lieu de les suivre; ils regardent leur triomphe comme le but général, & croient que le but ne peut s'atteindre dès qu'on les a dépassés.

N'étant attaché à aucun parti par aucun intérêt, inconnu même à la plûpart des individus, nul motif personnel n'a pu diriger mes jugemens. Je desire ardemment voir se terminer la révolution, parce qu'elle ne sauroit désormais être que funeste à la liberté; & c'est une de mes

raiſons pour deſirer ardemment auſſi l'affermiſſement de la République, à laquelle, d'ailleurs, me ſemble attaché tout ce qu'il y a de noble & de grand dans les deſtinées humaines.

Il a été loin de ma penſée d'écrire contre aucun genre de gouvernement, d'inviter aucun état monarchique à renoncer à la royauté, aucune ariſtocratie à adopter des formes démocratiques; mais j'ai cru du devoir rigoureux de tout ami de l'humanité, d'exhorter une Nation qui ſe gouverne par ſes repréſentans, à reſter fidelle au gouvernement repréſentatif.

L'expérience des révolutions, l'amour de l'ordre & de la paix nous commandent de reſpecter ou de ménager les inſtitutions de tous les Peuples: mais tous les ſentimens réunis exigent de nous le même reſpect, les mêmes ménagemens pour les inſtitutions républicaines.

DE LA FORCE
DU GOUVERNEMENT ACTUEL
DE LA FRANCE

ET DE

LA NÉCESSITÉ DE S'Y RALLIER.

CHAPITRE Ier.

Des hommes qui ont attaqué la Convention.

Il y a, dans toutes les sociétés, une classe d'hommes scrupuleux, vetilleurs & mécontens, qui ont des talens, de l'honnêteté, une mémoire implacable & une vanité sans bornes. Ces hommes ne sont pas dangereux aux gouvernemens, mais ils leur sont importuns; ils ne les attaquent pas, mais ils les chicannent, les harcellent, les fatiguent. Mettant un prix égal à toutes leurs idées, ils reviennent à la charge avec une égale insistance sur les questions les plus grandes & sur les plus petits griefs. L'importance qu'ils attachent aux choses ne naît pas des choses en elles-mêmes, elle naît d'eux: une opinion leur paroît consacrée lorsqu'ils ont pris sa défense; & comme ils ne voient le salut de l'État que dans leur considération individuelle, ils se font un devoir d'une persévérance qui, souvent appliquée à des objets, soit minutieux, soit irréparables, a le désavantage, alternativement, d'user leur influence, ou de la rendre fâcheuse, d'aigrir les hommes en place, ou de les accoutumer au blâme, & finit même par réunir ce double inconvénient.

Ces hommes, cependant, sont utiles dans un gouver-

nement vieux & abusif. Ils le tiennent dans une sorte d'inquiétude salutaire, qui empêche l'excès des abus, en en troublant la jouissance. D'ailleurs, leurs forces sont proportionnées à leur objet; ils moderent l'action irreguliere de ressorts usés, en lui opposant de foibles obstacles.

Ils sont, au contraire, non-seulement inutiles, mais essentiellement dangereux dans les révolutions & dans les gouvernemens naissans. Ils ne peuvent rien contre une impulsion irrésistible, & néanmoins, par les entraves qu'ils essayent d'y mettre, ils font croire au besoin d'une vélocité additionnelle. L'inquiétude qu'ils inspirent se joignant aux passions violentes créées par des dangers & des efforts extraordinaires, devient aisément de la fureur. Leurs chicannes, qui ne troubloient en rien la sécurité d'un gouvernement établi, prennent, par une suite naturelle de la défiance, inséparable des hommes & des institutions nouvelles, l'apparence de complots. Les gouvernans confondent des évolutions avec des attaques, des fleurets avec des poignards, & ceux qui ne veulent que briller avec ceux qui ont dessein de nuire.

Laisser parler, est ce que les hommes en place apprennent le plus difficilement, & ce qu'il leur est pourtant le plus nécessaire de savoir: or, un bourdonnement continuel d'aigreur, d'insinuations & d'amertume, met l'obstacle le plus invincible à l'acquisition de cette science.

Les hommes dont je parle sont impatientans, sur-tout par une sorte de raisonnement exact en apparence, & faux dans le fait, à l'aide duquel ils méconnoissent toujours les conséquences de tout ce qu'ils font: ils ont mesuré mathématiquement l'éloignement où il faut être d'un magasin à poudre, pour ne pas le faire sauter: ils vont, sans besoin, sans utilité, pour le seul honneur de leur théorie, se placer avec des matieres inflammables, précisément sur la ligne qu'ils ont tracée: le feu prend aux poudres, vous êtes renversé, blessé, mais ils vous prouvent, avec toute la logique du monde, que le magasin n'eut pas dû sauter. Eh! mesurez moins, & éloignez-vous; il nous importe peu d'admirer vos calculs, & beaucoup de prévenir l'explosion.

Ces hommes ont encore le singulier malheur de n'appercevoir aucun des changemens apportés par les événemens mêmes dont ils se plaignent dans les opinions, dans les choses & dans les personnes. Ils ne voyent pas que les révolutions font disparoître les nuances, qu'un torrent nivelle tout. Ce sont d'anciens soldats, qui, ayant fait dans un pays une guerre de postes, veulent continuer cette guerre, & reprendre ses postes après que le terrein a été bouleversé par un tremblement de terre.

Ces hommes ont joué un petit rôle, & fait un grand mal dans la derniere époque de la révolution. Ils y sont arrivés

avec toutes les petites fineſſes, toutes les gentilleſſes de perſiflage, tout ce cliquetis de plaiſanteries & d'alluſions, toutes les graces de bel eſprit qui avoient fait leurs ſuccès dans l'ancien régime; ils ont voulu lutter avec de pareils armes contre des hommes nouveaux, violens, énergiques, qui avoient appris à braver plus que le danger, & dont le caractere avoit été formé par la plus terrible éducation révolutionnaire.

Plus d'une fois une inſinuation amere a retardé le rapport d'un mauvais décret, une alluſion bleſſante a provoqué une meſure injuſte, un imprudent ſouvenir a rendu des hommes déjà repentans, implacables ſur leurs fautes, car le déſeſpoir des coupables eſt bien différent des remords.

Ces hommes ont offert, depuis le 1er prairial juſqu'au 13 vendémiaire, un ſpectacle vraiment unique, & auquel on ne peut croire, lorſqu'on n'en a pas été témoin.

Ceux qui, à cette époque, ſe trouvoient revêtus de tous les pouvoirs, honteux d'avoir long-temps ſupporté la plus exécrable tyrannie, gardoient la puiſſance preſque malgré eux, & comme une ſauve-garde, & cherchoient par tous les moyens, par toutes les déclarations, par toutes les démonſtrations imaginables, à obtenir l'indulgence d'une Nation écraſée, découragée, déſarmée, ſans union, ſans force, qui, ſix mois auparavant, auroit rendu graces au deſpotiſme, ſi, en rivant ſes chaînes, il eût renverſé les échafauds.

Que firent ces hommes qui, au nom de cette Nation, s'étoient proclamés les organes de l'opinion publique? Ils ſe déclarerent inexorables dans leur foibleſſe, implacables dans leur impuiſſance, & refuſerent obſtinément d'accorder un pardon, qui ſeul pouvoit ſauver leur Patrie, à ceux qu'ils laiſſoient maîtres de ſa deſtinée, & qu'ils forçoient ainſi à s'emparer, par la violence, de l'impunité qu'ils auroient conſenti à mériter.

Ils reprochoient, avec amertume, au gouvernement d'avoir fait le mal, & ils ne vouloient pas lui ſavoir gré de faire le bien. Ils exigeoient, à grands cris, des réparations, ſans promettre, ou plutôt en refuſant d'avance toute indulgence. Ils accuſoient les hommes en place de la férocité des démons, & ils les provoquoient comme s'ils leur euſſent connu la patience des anges. Ils s'appliquoient à confondre les innocens avec les coupables, les foibles avec les criminels. Les cachots, la proſcription, tout ce qui avoit évidemment empêché près de la moitié de la Convention de prendre une part, même paſſive, à la tyrannie; le zele que, depuis ſa délivrance, elle mettoit à repouſſer de ſon ſein, avec une précipitation quelquefois irréguliere, ceux de ſes membres qui étoient inculpés, ne déſarmoient en rien la ſévérité de ſes cenſeurs. On auroit dit que c'étoit pour eux un triomphe de démontrer, que parmi les 750 hommes qui diſpoſoient

de leurs fortunes & de leurs vies, il ne se trouvoit pas un homme honnête ; ils s'efforçoient de changer les regrets en effroi, les remords en fureur ; ils s'étonnoient ensuite de ce que cette fureur & cet effroi ne menoient pas toujours à des mesures sages & douces.

Depuis le 1er prairial, la majorité de la Convention, à laquelle on peut aujourd'hui rendre justice, sans paroître suspect, car elle a cessé d'etre, & personne, grâce au Ciel, n'a hérité de sa trop vaste puissance ; la majorité, dis-je, de la convention, éclairée par de longues calamités, avoit évidemment des intentions pures. Les tentatives féroces des terroristes lui avoient inspiré une telle horreur, & le sentiment de ses torts une telle moderation, que six mois d'outrages & une victoire n'ont pu heureusement ni lui faire oublier l'une, ni la faire dévier de l'autre, tant elle étoit courbée sous le poids des souvenirs. L'accueil qu'elle fit à toutes les idées saines que contenoit le projet de la commission des onze, l'enthousiasme avec lequel elle applaudit à des vérités qui toutes étoient des reproches plus ou moins directs, son empressement à limiter sa propre puissance, ne laissoient aucun doute à cet égard.

On m'objectera que ces intentions que je loue, que cette modération que j'admire, étoient le fruit tardif de deux horribles années & de foiblesse inexpiable, pour ne rien dire de plus. Cela peut être ; mais ne falloit-il pas l'encourager dans cette conversion inespérée ? Ne falloit il pas profiter de la raison qu'elle avoit acquise, pour recevoir d'elle une constitution stable, dont la France avoit un si grand besoin ? De ce que des hommes puissans ont été long temps foibles ou même coupables, en résulte t-il, lorsqu'ils ont en main le sort de l'empire, qu'il faille les placer sans cesse entre leurs intentions & leur vanité, leur intérêt & leur devoir ?

C'est en louant les hommes qu'on les pousse vers le bien ; c'est en se montrant persuadé qu'ils ne peuvent se refuser aux actions honnêtes, qu'on les force à ces actions. Le Ciel a donné au crime même une sorte de pudeur, qui n'ose pas démentir, qu'on lui attribue & qui lui sert de conscience. Lorsqu'il est puissant, loin de le démasquer, il faut lui prêter un masque ; en déguisant sa laideur on la diminue, parce qu'elle n'est souvent que le fruit de l'idée qu'il en a conçue, & ainsi réagit sur elle-même.

J'ai vu plus d'une fois la générosité, l'humanité, toutes les vertus, en un mot, qui tiennent à la grandeur & prêtent à l'ostentation, naître dans des cœurs déjà corrompus ; ils n'osoient pas repousser l'éloge, & en le recevant ils se sentoient engagés.

Quel étoit donc le but des meneurs de l'opinion, lorsqu'ils sembloient prendre à tâche de prouver à l'assemblée qu'elle ne pouvoit rien réparer, qu'il n'existoit pour elle, dans le

bien, aucune sécurité; que son intérêt étoit le mal, que dans le mal étoit son asile?

Quel étoit ce délire inexplicable qui les entraînoit à répéter de toute maniere aux conventionnels, que dès qu'ils auroient déposé leur puissance, on s'occuperoit de leur châtiment, & qui les faisoit s'etonner ensuite de ce qu'ils tardoient à déposer leur puissance? Ils leur démontroient, avec l'évidence la plus désastreuse, que le pouvoir seul étoit leur égide, puis ils leur faisoient un crime de vouloir garder ce pouvoir!

Ils craignoient, disoient ils, le rétablissement de la terreur. Il falloit donc convaincre la convention que la terreur eût, même pour elle, été dangereuse; ils travailloient, au contraire, à lui persuader que la terreur lui étoit nécessaire.

Souvent, en contemplant cette étrange frénésie, je me suis demandé si le but de ces hommes étoit de sacrifier les tristes restes d'une génération déjà décimée par Robespierre.

Souvent, en écoutant ces adresses outrageantes, prononcées à la barre d'une assemblée ardente & tumultueuse, je me suis demandé si l'ombre des décemvirs pouffoit les orateurs, à leur insçu, contre une convention irritable, pour obtenir, du choc de tant de passions froissées, une vengeance digne de leurs mânes.

Non, ce n'étoit pas dans un but atroce que ces insensés mettoient ainsi leur infortunée Patrie en danger. La vanité les égaroit, le desir puérile de faire effet, le chétif triomphe de prononcer en public des phrases qui avoient cessé d'être courageuses, dès qu'on avoit pu les répéter.

Tant & de si misérables causes décident des révolutions des empires & des destinées de l'humanité! Si la convention n'avoit pas été plus éclairée que ces hommes sur leur propre foiblesse, si elle eût pu les croire aussi redoutables qu'ils osoient se flater de l'être, nul doute que la terreur, qu'ils provoquoient avec une si opiniâtre imprudence, n'eût ensanglanté de nouveau le sol dévasté de cette malheureuse contrée! & certes ce n'est pas un petit mérite à cette assemblée d'avoir marché vers la liberté, quand on la repoussoit vers la route de la tyrannie, d'avoir respecté les barrieres qu'elle s'étoit posées, lorsqu'on élevoit sur ces barrieres des batteries pour la foudroyer, & d'avoir su rester constitutionnelle & modérée, lorsqu'on la forçoit de redevenir révolutionnaire & toute puissante.

CHAPITRE II.

De la force que les circonstances actuelles donnent au gouvernement.

Ces déplorables erreurs, qui sont encore trop près de

nous pour n'exciter que l'étonnement, venoient sur-tout, de ce que la force du gouvernement étoit méconnue; on prenoit le repentir pour de la foiblesse, & le desir de réparer, pour l'impossibilité de nuire.

Cette mépriſe a été générale depuis la chûte de Robespierre. A combien de dangers n'a-t-elle pas exposé la France? L'expérience du 13 vendémiaire paroît l'avoir dissipé; mais que de fois, depuis six années, n'avons-nous pas vu l'expérience n'être de rien dans la conduite des hommes! La révolution semble les avoir doués de la plus funeste mémoire sur ce qui est irréparable, & les avoir frappés d'un aveuglement funeste sur ce qui peut causer de nouveaux malheurs. Marchant vers l'avenir, le dos tourné, ils ne contemplent que le passé; leurs souvenirs sont tous en ressentiment; ils ont de l'oubli toute l'imprévoyance.

Il est donc utile de prouver que le gouvernement est fort par lui-même; qu'il ne peut jamais être attaqué avec avantage; que jamais la chance des agresseurs ne peut être aussi favorable qu'elle l'étoit en vendémiaire, & que la victoire de la Convention a été bien moins une suite des fautes des sections, fautes que de nouveaux mécontens se flatteroient d'éviter, qu'une conséquence de l'état actuel, & durable de la République.

Cette République a pour elle un premier avantage qu'on ne reconnoît point assez, c'est d'être, ce qui est le plus, établie. Une femme d'esprit disoit en éloge de la vie: n'est-ce donc rien que *d'être*? c'est pour le gouvernement sur-tout que ce mot est vrai.

La moitié, pour le moins, des intérêts de la France est attribuée dès-à-présent à la République. Si les dispositions des émigrés étoient plus connues; si les suites inévitables d'un bouleversement royaliste qui ne pourroit manquer de faire triompher cette caste, étoient mieux appréciés, on verroit la moitié mécontente se rattacher encore au gouvernement qui en préserve plus de sept huitemes de l'autre moitié. Ainsi la République a pour elle d'être, plus les intérêts d'une foule d'hommes, & ceux-là formant d'une grande nation la partie la plus ardente, la plus entousiaste.

Ceux qui veulent renverser la République, sont étrangement la dupe des mots. Ils ont vu qu'une révolution étoit une chose terrible & funeste, & ils en concluent que ce qu'ils appellent une contre-révolution, seroit un événement heureux. Ils ne sentent pas que cette contre-révolution ne seroit elle-même qu'une nouvelle révolution.

Les intérêts qui enchaînent à la République sont d'un genre bien plus profond, bien plus intime que ceux qui rallioient à l'ancien régime. Les partisans de ce dernier, au commencement de ces orages, ne prévoyoient assurément pas tous les malheurs qu'ils ont éprouvés, & qui, en

grande partie, ont été la suite de leur imprudente opposition. Ils ne défendoient guere qu'une portion de leur fortune, leurs préjugés & leur vanité: que de calamités cependant n'a pas entraînées cette lutte inégale!

Ceux qui ont lié leur sort à la République ont à défendre, au lieu de préjugés, ce qu'ils regardent comme des principes; au lieu d'intérêts personnels, ce qui est pour eux une religion; au lieu de vanité, un orgueil si l'on veut, mais un orgueil plus profond, plus mâle, plus inhérent à la nature, plus cher à leur cœur, car il est pour eux, la réhabilitation de leur classe, le fruit d'une conquête, l'excuse de leur conduite, & le gage de leur sûreté. Ils ont à défendre leur fortune, & de plus, leur vie. Quelle ne seroit pas la secousse d'un pareil renversement?

Or, qu'on refuse d'acheter même la liberté, par des convulsions, l'anarchie & le massacre, je le conçois; mais que dans le but bien moins enivrant de changer la forme d'un gouvernement quelconque, l'on consente à des convulsions, aux massacres, à l'anarchie, je ne le conçois pas.

Il y a sans doute des mécontens; mais on a tort de prendre tous les mécontens pour des ennemis. On croit trop que ceux qui trouvent quelque chose d'incommode dans leur habitation sont prêts à la renverser.

L'homme a l'humeur frondeuse plus que destructive. Les intérêts de la plûpart de ceux qui s'imaginent être mécontens, sont liés quelquefois, sans qu'ils le sentent, au gouvernement: dans l'instant du danger, l'instinct de cet intérêt se fait entendre, & lorsque la lutte s'engage, il entraîne non-seulement tous les hommes nuls, mais ceux mêmes qui murmurent, excepté précisément la fraction qui attaque.

Cet avantage d'exister, immense en tous temps, est bien augmenté par les circonstances présentes.

A mesure qu'un gouvernement vieillit, la masse se neutralise; il prend une existance à part; ses moyens se séparent des moyens communs, & par-là même deviennent bornés; ses ennemis ont aussi leurs moyens, & c'est à qui sera le plus fort. Le peuple est au milieu, dans l'insouciance, dans l'ignorance de la lutte, jusqu'au moment où elle éclate: il n'est averti que par l'explosion, & à cette époque le gouvernement, obligé de lui tenir compte de son immobilité, se voit réduit à l'état d'un parti qui combat corps à corps un parti contraire.

En France, c'est tout différent. Le gouvernement ne s'est point encore séparé ostensiblement du peuple. La masse inerte que son poids finit toujours par entraîner au fond, agitée encore par la fermentation révolutionnaire, bouillonne jusqu'à la surface; le gouvernement sait qu'il y a des ennemis, & il les connoît; le peuple sait qu'il y a des partis qui veulent renverser le système qui existe.

Le choc ſe prépare à peine, que déjà il eſt obligé de ſe prononcer, & il ne peut manquer de le faire en faveur du parti qui, à l'avantage excluſif d'avoir un but connu, réunit les troupes & les tréſors. Le Peuple ſait ce que le gouvernement veut maintenir; il ne ſait pas ce que veulent réédifier des mécontens, qui ne lui propoſent que de détruire.

Si tous les gouvernemens étoient ſûrs d'être menacés, (& celui de France, par la nature des choſes, aura longtemps encore cette certitude,) & s'ils forçoient toujours le Peuple à ſe déclarer avant l'attaque, aucune inſurrection ne réuſſiroient.

Lors de l'affaire des ſections, tous ces avantages n'exiſtoient pas. Il n'y avoit pas de gouvernement. Ceux qui avoient en main l'autorité, convenoient eux-mêmes que leur puiſſance étoit proviſoire : il n'étoit pas queſtion de reſter dans un état ſtable, mais de marcher au but. Or, lorſqu'il s'agit de marcher, le pouvoir perd une de ſes plus belles prérogatives, celle d'offrir excluſivement le repos. Il y avoit un point de contéſtation, ſur lequel le Peuple étoit, par ſes adminiſtrateurs mêmes, appellé à prononcer. Il pouvoit ſe déclarer contre les gouvernemens ſans être contre le gouvernement. Il pouvoit ne voir que des hommes, non une conſtitution à renverſer. Il pouvoit prendre ce que lui propoſoient les ſectionnaires, pour un déplacement, non pour une révolution. Il n'avoit point d'objet préſent à défendre ou à attaquer, mais un choix à faire pour l'avenir. On ne lui demandoit pas une révolte, mais une déciſion. Il croyoit préférer & non détruire.

Rapprochez ces circonſtances de celles où nous ſommes maintenant, & vous ſentirez quel déſavantage immenſe ceux qui voudroient conſpirer aujourd'hui auroient, comparés aux hommes de vendémiaire; vous avez vu pourtant le ſuccès de ces derniers.

Obſervez d'ailleurs que les mécontens, diviſés d'opinion, ne ſe concertent pas, ne peuvent ſe concerter; qu'il y a parmi eux une faction, qui eſt l'ennemie la plus dangéreuſe de toutes les autres ; qu'au premier bruit d'une inſurrection, tous ceux qui ne ſeroient pas dans le ſecret, lors même qu'ils voudroient ſe rallier aux inſurgens, ne le pourroient pas, ignorant quelle faction s'inſurge; que celle-ci n'oſeroit ſe prononcer dès l'origine, de peur d'aliéner cinq ou ſix de ſes rivales: & que, de la ſorte, la majorité des mécontens qui ſe ſeroit levée à la rumeur de l'attaque, ſe trouveroit dans l'armée du gouvernement, faute de ſavoir où eſt le camp des ennemis, & de diſtinguer leurs étendarts.

Or, il en ſeroit de ces hommes ralliés malgré eux à l'autorité, comme des jeunes gens de la requiſition qui entrent dans les rangs avec regret, & qui combattent avec héroïſme.

Un second avantage du gouvernement actuel, c'est d'être décidé à se soutenir. La plûpart des gouvernemens sont suicides: ils offrent de se modifier, ils hésitent, ils capitulent, & tout est perdu.

Celui de la France veut exister dans la forme qu'il a aujourd'hui. Les individus qui le composent sont attachés à leur ouvrage par tous les intérêts réunis, & en donnant aux moyens constitutionnels & doux une juste préférence, ils ne refuseront jamais aucun moyen proportionné au danger.

On pourra leur en faire un crime; on pourra tourner contr'eux des principes abstraits, & dire qu'une conséquence de la souveraineté du Peuple, c'est qu'à moins que sa volonté ne soit bien clairement exprimée, un gouvernement n'a pas le droit de défendre son existence. Les mêmes hommes qui, avec raison, louent les gouvernemens étrangers de ce qu'ils s'opposent aux révolutions, qui sont toujours un grand mal, exigeroient volontiers de celui de la France, qu'il favorisât son bouleversement, & que sa seule occupation fût un recensement perpétuel des voix pour ou contre la République.

J'ai entendu faire aux hommes qui gouvernent le plaisant reproche de partialité; &, comme ceux qui le leur faisoient, avoient l'adresse de confondre l'impartialité avec la justice, l'on ne découvroit pas au premier coup d'œil l'absurdité de ce reproche.

La justice est un devoir dans les gouvernans; l'impartialité seroit une folie & un crime. Pour faire marcher une institution, il faut qu'un homme soit partial pour l'institution. Il ne faut pas que, pirrhonien politique, il aille recueillir des doutes & peser les probalitités, & demander sans cesse à la majorité si elle persiste à préférer la forme actuelle. L'esprit de l'homme est versatile, il faut que les institutions soient stables; il faut maintenir la majorité en la supposant invariable; il faut lui rappeller ce qu'elle a voulu, lui apprendre ce qu'elle veut, en lui faisant trouver le bonheur & le repos sous les lois. Quand il n'y auroit eu contre les ennemis de la convention, contre ceux qu'on vouloit mettre à la tête de la constitution nouvelle, que cette impartialité entre toutes les formes de gouvernement dont on leur faisoit un mérite, & la certitude que, scrupuleux aux dépens de leur Patrie, ils auroient de nouveau mis dans le doute ce qui devoit terminer six ans de malheurs, c'en étoit assez pour les rejetter, & cela seul devoit suffire pour resoudre la trop fameuse question des deux tiers.

Loin de nous le pilotte incertain, qui, encore balotté par une mer orageuse, mais en face du port, demande à son équipage si par hasard il ne voudroit pas recommencer

la route. Loin de nous le général qui, lorsque son armée est en bataille, & que l'ennemi s'avance, propose un scrutin secret pour savoir si la majorité des soldats, changée par l'arrivée de quelque recrue nouvelle, ne veut pas maintenant se soumettre ou se retirer.

Le Peuple se prononce par des faits. Le 14 juillet, il s'est prononcé pour la liberté; le 10 août, pour la République; le 9 thermidor, le 4 prairial, contre l'anarchie: voilà son vœu. Délivrez-nous de vos doutes; ne nous fatiguez plus de votre sep isciſme; aidez nous à consolider la liberté, à faire fleurir la République, à écraser l'anarchie, ou renfermez-vous dans les écoles; faites-les retentir de vos argumens; énivrez-vous de vos abstractions, & ne venez surtout jamais troubler nos réalités.

Bien des hommes m'ont dit: on peut être un bon citoyen, ne pas croire à la possibilité de la République, & se soumettre à ses lois. Cela est vrai: à Dieu ne plaise que je transforme l'hésitation en perversité! Je ne veux pas, inquisiteur républicain, faire un crime d'une incertitude qu'il est impossible à certains esprits de ne pas avoir. Le gouvernement doit protection à tous, & les opinions ne sont d'aucune juridiction humaine.

Mais assurément l'on conviendra que les bons citoyens de ce genre ne sont pas propres à faire marcher une institution qui leur paroît inexécutable.

Les plus grands moyens de l'homme sont la conviction; l'enthousiasme qui promet la victoire l'assure. On n'améliore que ce dont on veut, & dont on espere la durée. L'on se résigne à faire des efforts dont on prévoit l'inutilité; mais la résignation, par sa nature, diminue de moitié les forces. Quand on n'a pas la responsabilité de son opinion, on agit en conscience, mais sans zèle. Il faut croire à ce que l'on doit faire aller.

Il est enfin pour le gouvernement français une troisième & terrible ressource, qu'il rejettera toujours dans les temps calmes, que dans tous il frémira d'employer, & sur laquelle je croirois devoir garder le silence, si, pour le salut public, il ne falloit pas enfin y porter une fois un regard fixe. Jusqu'à présent on s'est appliqué à en faire ressortir l'horreur, ce qui étoit facile, sans daigner en apprécier l'etendue, ce qui, pour le moins, étoit aussi important.

Avez-vous vu quelquefois dans une bataille, une phalange épaisse de soldats, s'avançant serrés l'un contre l'autre, de manière à ce que la vue ne perce pas au-delà du premier rang. Ils ne paroissent vouloir combattre qu'avec les armes qu'ils ont en main: on ne se prépare qu'à repousser le choc dont ils menacent. Tout à coup ils s'arrêtent, font un mouvement subit, s'entrouvent: une artillerie formidable se fait voir, & vomit sur l'ennemi pâlissant l'épouvante & la mort.

Les terroriſtes ſont cette artillerie du gouvernement, toujours cachée, mais toujours redoutable, & qui toutes les fois qu'il ſera forcé de l'employer, réduira en poudre ſes adverſaires.

Ces hommes, ou plutôt ces êtres d'une eſpèce inconnue juſqu'à nos jours, phénomène créé par la révolution, à la fois mobiles & féroces, irritables & endurcis, impitoyables & paſſionnés, qui réuniſſent ce qui, juſqu'à préſent, paroiſſoit contradictoire, le courage & la cruauté, l'amour de la liberté & la ſoif du deſpotiſme, la fierté qui relève, & le crime qui dégrade, ces tigres doués par je ne ſais quel affreux miracle, d'une ſeule partie de l'intelligence humaine avec laquelle ils ont appris à concevoir une ſeule idée, & à reconnoître un ſeul mot de ralliement, cette race nouvelle qui ſemble ſortir des abîmes pour délivrer & dévaſter la terre, pour briſer tous les jougs & toutes les lois, pour faire triompher la liberté & pour la déshonorer, pour écraſer & ceux qui l'attaquent & ceux qui la défendent, ces puiſſances aveugles de deſtruction & de mort, ont mis au retour de la royauté un obſtacle qu'elle ne ſurmontera jamais.

Ils pourroient détruire le gouvernement, mais ils ne ſouffriront point qu'il ſoit détruit par des mains étrangères: ils ſont contre lui lorſqu'il n'eſt pas attaqué, parce qu'ils ſont contre tout ce qui pèſe ſur leurs indociles têtes, contre tout ce qui les empêche d'aſſouvir leur horrible ſoif du ſang; mais ils ſeroient à lui dès qu'on l'attaqueroit, parce qu'ils ſentent bien que les agreſſeurs ſont plus encore leurs ennemis que ceux de la conſtitution établie, & qu'ils n'ont pas cette imbécillité, caractere diſtinctif d'un autre parti qui, dans ſon dépit contre des hommes qu'il protége après l'avoir vaincu, a toujours ſouffert & ſouffriroit encore qu'on les immolât, dût-on marcher à lui & l'exterminer ſur leurs cadavres.

Tant que le gouvernement ſera tranquille, il peſera ſur les terroriſtes; il ſait que leur triomphe ſeroit ſa perte, il n'ignore pas que, même en s'emparant de leur ſyſtême, il ne pourroit ſe maintenir. Ce ſyſtême n'eſt que deſtructif. Au moment où il ne lui reſte plus rien à détruire, où dès le milieu de ſes ravages il doit ſe tourner contre ſes auteurs, comme les animaux atteints de la rage, après avoir déchiré tout ce qu'ils rencontrent, ils finiſſent par ſe déchirer eux-mêmes.

Mais ſi le gouvernement ſe croyoit en danger, ſi une faction acharnée parvenoit à forcer ſes lignes, ſi dans le poſte périlleux qu'avec un courage, qu'il eſt bien inſenſé de méconnoître, il a oſé prendre entre les partiſans de la terreur & ceux de la royauté, il ſe voyoit prêt à être immolé par les derniers, il reculeroit ſans doute juſqu'au-

près des autres. S'il se voyoit repoussé dans ses tannières sanglantes, il en ressortiroit avec leurs féroces habitans pour s'élancer sur les agresseurs coupables, à qui seuls alors en seroit le crime, qui seroient comptables de toutes les calamités de la Patrie, de tout le sang qui seroit versé.

La victoire ne seroit pas douteuse, mais qui peut en calculer les suites? qui peut se flatter que le gouvernement seroit toujours assez fort pour contenir ses alliés vainqueurs? qui peut prévoir où se borneroient les excès d'une conquête? qui comptera les malheurs qu'entraîneroient tant de motifs nouveaux, tant de souvenirs d'humiliations, de fureurs! Les terroristes, despotes presque sans combats, sans ressentimens, sans outrages à venger, ont été atroces: que ne seroient-ils pas aujourd'hui! Qui osera envisager d'un œil fixe cette horrible chance? Qui même, avec les probabilités du succès, oseroient l'affronter? Il n'y a pas d'expression assez forte pour exprimer l'horreur qu'il mériteroit, & les noms que nous prononçons en frémissant seroient égalés par son nom.

Ce n'est pas, il faut se hâter de proclamer cette rassurante vérité, que l'immense majorité des gouvernans ne soit décidée à tout risquer, en tout temps, pour s'opposer au retour de la terreur. Il est doux de rendre justice à ceux que les passions se plaisent à méconnoître. J'ai vu après la journée de vendémiaire, lorsque tous les monstres étoient déchaînés, des hommes qu'une haine absurde appelloit alors terroristes parce qu'ils défendoient la République; comme les montagnards, les mettant hors de la loi lorsqu'ils résistoient à l'anarchie, les avoient nommés royalistes; j'ai vu, dis-je, ces hommes, gémissant sur les suites d'une victoire qu'on leur avoit rendue nécessaire, se ressaisir par le plus dangereux effort, du poste mitoyen qu'ils avoient été forcés d'abandonner, &, au milieu même des proscriptions sectionnaires, affronter de nouveau les proscriptions terroristes. Graces leur soient rendues: eux seuls ont écrasé cette terreur renaissante que provoquoit un parti insensé, & que vouloit un parti atroce.

Mais qui nous répondroit des effets d'une nouvelle tentative, qui pourroit se flatter que tant d'imprudences réitérées ne recueilleroient pas une fois leur déplorable salaire?

Hommes de tous les systêmes, reconnoissez enfin que vous n'avez plus qu'un intérêt: gardez-vous de laisser le génie tutélaire de la France, qui, depuis le 9 thermidor, l'a arrachée à de si nombreux dangers: cédez à la force des choses quelles que soient vos opinions & vos habitudes, & ralliez-vous à un gouvernement qui vous offre la paix & la liberté, & qui ne peut s'écrouler qu'en vous ensevelissant sous ses ruines . . . .

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Des maux actuels de la France.

Si cependant les maux de tout genre que la France éprouve encore, étoit le réfultat néceſſaire de cette forme de gouvernement, en démontrer la ſtabilité, n'auroit-ce pas été redoubler ſes maux en détruiſant juſqu'à l'eſpoir de les voir finir? Il faut donc en contempler attentivement le triſte ſpectacle, & rechercher s'ils tiennent au gouvernement républicain.

La guerre extérieure néceſſite une conſommation immenſe d'hommes & de tréſors: la Vendée dévore la population des plus belles provinces; le commerce eſt détruit; la marine n'exiſte plus; des aſſignats ſans valeur innondent la République; le défaut de numéraire force le gouvernement à des emprunts, à des requiſitions, à des meſures deſtructives de la liberté comme de l'induſtrie individuelle; le mécontentement intérieur oblige à une ſurveillance inquiſitoriale & à des précautions vexatoires.

L'on ne dira pas que j'ai affoibli cet affligeant tableau; mais quand il ſeroit le réſultat de la révolution qui nous a conduits à la République, pourroit-on s'en prendre à cette inſtitution en elle-même? La République eſt un but; la révolution fut une route; il eſt temps de détourner nos regards de cette route pour voir enfin où nous ſommes arrivés.

Le rétabliſſement de la royauté termineroit il les malheurs de la France? Telle eſt la ſeule queſtion qui nous intéreſſe.

Il y a deux ſortes de royauté, entre leſquelles les opinions peuvent être partagées; l'une eſt une religion, l'autre un calcul; l'une a plus d'amis peut être, mais foibles, indécis, diviſés, ſpéculatifs; l'autre à des ſectateurs actifs, ardens, mais fanatiques. L'une comme on penſe bien, eſt la royauté mitigée ou conſtitutionnelle; l'autre, la royauté abſolue ou l'ancien régime.

Ni l'une ni l'autre de ces royautés ne feroit ceſſer la guerre. On n'en eſt plus à croire que les puiſſances aient pour but unique ou même pour but principal, la réintégration de la monarchie. Elles ont trahi leur ſecret. Le nouveau roi, quel qu'il fût, eût-il autant de force que le directoire, ce qui ne peut s'attendre de la royauté conſtitutionnelle, & ce qui me paroît difficile même pour la royauté fanatiſante; le nouveau roi, dis-je, n'obtiendroit pas une paix plus honorable que la République; les puiſſances reprendroient un courage qui ſeroit bien autoriſé par les ſuites inévitables & déſorganiſatrices d'une nouvelle révolution, & par le

mépris que ne pourroit manquer de leur inſpirer l'inconſéquence du Peuple Français. Elles demanderoient des indemnités, peut être le démembrement de la France: ce que l'intérêt évident de leur cauſe n'a pu les empêcher d'exiger, l'exigeroient-elles moins, lorſque cet intérêt n'exiſtera plus? Elles n'ont pu ſe réſoudre par la diſſimulation momentanée de leur eſpérance, à rendre le ſuccès moins invraiſemblable; ſeroient-elles plus diſpoſées à payer d'un ſacrifice réel, une victoire déjà obtenue? On eſt bien moins libéral lorſqu'on récompenſe, que lorſqu'on achete. Le ſeul beſoin de la paix a pu engager pluſieurs d'entre elles & pourra engager les autres à ſe départir de leurs prétentions, & l'affermiſſement du gouvernement peut ſeul completter & décider ce beſoin; ainſi le rétabliſſement de la royauté rendroit pour la France la paix ou plus difficile, ou plus honteuſe.

Quant au commerce, quant à la marine, on ſait bien que ces deux ſources de proſpérité ne ſe remettent que lentement. Un roi n'apporteroit à la France aucun moyen de raviver l'un ou de rétablir l'autre: l'enthouſiaſme de la liberté peut faire des miracles; mais la royauté n'en fait point, & ce ne ſeroit aſſurément pas devant la marine de la monarchie, que celle de l'Angleterre perdroit ſa ſupériorité. La forme du gouvernement n'influe ſur le commerce que par la liberté qu'elle lui laiſſe: ſon accroiſſement tient à l'exercice individuel & illimité de l'induſtrie. Croira-t-on que l'éternel ennemi du nom Français favoriſât le commerce de la France, pourvu que le trône fût relevé; qu'il rendît à la monarchie les colonies qu'il a enlevées à la République; que M. Pitt devint déſintéreſſé dès l'inſtant où les Français deviendroient royaliſtes?

Le crédit dont l'abſence eſt un ſi cruel fléau, renaît il ſous la royauté? Un roi conſtitutionnel inſpireroit-il plus de confiance que le directoire? Son pouvoir paroîtroit-il mieux établi? Une preuve d'inſtabilité de plus feroit-elle croire à la ſtabilité? Forcé de renoncer à pluſieurs des reſſources qui exiſtent, par quelles reſſources nouvelles y ſuppléeroit-il? Si la royauté abſolue trouvoit quelques moyens paſſagers & précaires, ils ſeroient fondés ſur l'envahiſſement de toutes les propriétés qui ſe ſont accrues par la révolution, ou même qui, en la traverſant intacte, ont contracté, aux yeux de l'ancien régime, une tache ineffaçable.

Les aſſignats ſeroient peut-être annullés, comme provenant d'une autorité illégitime, & comme étant hypothéqués ſur des biens que l'on rendroit à leurs anciens poſſeſſeurs. Mais la diſparution de ce ſigne avilli, ne rétabliroit pas l'abondance du numéraire.

Le gouvernement royal ſeroit réduit aux mêmes moyens

qu'on reproche à la République; les emprunts forcés, les requisitions se renouvelleroient, au nom du roi, avec d'autant plus de force qu'il n'auroit pas, comme le gouvernement actuel, la responsabilité du passé. Il ne seroit obligé à aucun ménagement, parce qu'il rejetteroit ses vexations sur la République qui l'auroit précédé. Elle seule a creusé, diroit-il, l'abîme dans lequel nous nous trouvons.

L'intérêt du directoire est de diminuer les malheurs qu'a entraînés la révolution: l'intérêt d'un roi seroit de les faire ressortir. L'un s'efforce de trouver dans le présent l'excuse du passé; l'autre trouveroit dans le passé l'excuse du présent. L'un veut réparer par tous les moyens possibles; l'autre, tout en parlant d'indulgence, voudroit punir indirectement. L'un veut inspirer l'espoir & l'oubli; l'autre voudroit frapper de souvenir & de crainte.

Enfin le rétablissement de l'une des deux royautés mettroit-il un terme aux mécontentemens intérieurs, & rallieroit-il tous les partis?

La royauté constitutionnelle auroit pour adversaires tous les républicains, plus, tous les ennemis de la République, hors le très-petit nombre de royalistes modérés.

Le prétendant actuel au trône prend à tâche de faire éclater son dédain pour toute autre forme de gouvernement que celle de l'antique monarchie (1); ses partisans les

(1) Les magistrats émigrés viennent de publier un ouvrage intitulé: *Développement des principes fondamentaux de la Monarchie française.* Cet ouvrage a été rédigé par l'ordre des princes qui, après en avoir suspendu plusieurs fois la publication, l'ont enfin permise à ce qui paroît (pages XXVI & XXIX de la préface). Cette suspension même n'avoit été motivée que sur les circonstances du moment. *On peut entrevoir*, est-il dit dans une lettre écrite au nom de Monsieur, le 14 avril 1793, *que Monsieur aimeroit mieux encore que cet ouvrage demeurât secret jusqu'à des temps plus favorables* (*Ibid*). Ce livre peut donc à tous égards être regardé comme le système actuel du royalisme à Véronne. Or, il respire la plus violente haine contre toute innovation, & annonce le dessein le plus absolu de rétablir en entier l'ancien régime, que les auteurs appellent *l'antique & indéfectible constitution* (page 175). On frappe de nullité tout ce qu'a fait l'assemblée constituante, à laquelle on dispute *jusqu'au droit de réformer les abus, vu que si on lui concédoit ce droit ce seroit légitimer sa puissance* (page 19). On y dit & l'on y répete, que *légalement le roi a conservé le degré d'autorité dont il a toujours joui; que la noblesse n'a perdu aucune de ses prérogatives, & que le clergé est toujours en possession de ses biens* (*Ibid.*). *La religion catholique apostolique & romaine y est déclarée la religion de l'Etat* (page 13 de l'ouvrage). *La prérogative royale* y est définie, *la réunion du pouvoir législatif, judiciaire & exécutif*, (page 28). *Le roi étant le seul souverain seigneur, le législateur unique, en lui résident exclusivement la plénitude de l'autorité suprême.* L'axiôme fameux *qui veut le roi, si veut la loi*, y est rappelé & défendu (page 20). On y établit que le *roi lui-même ne peut changer en rien l'antique constitution* (page 31). On y excuse Louis XVI d'avoir accepté celle de 1791, mais en considérant *cette acceptation comme sans valeur* (page 32); ce qui annonce le point de vue sous lequel on envisageroit les engagemens que le prétendant pourroit contracter. On y

chouans, les vendéens, les émigrés, feroient une guerre à mort à tout autre roi que lui. Les royaliſtes modérés eux-mêmes ne feroient nullement d'accord ſur l'homme qu'il faudroit couronner.

Le nouveau roi ſeroit donc, à l'égard de la grande majorité des ſectateurs de la royauté, dans la même ſituation que le directoire. Il ſe verroit appelé à combattre également, & les ennemis étrangers, & les ſectateurs abſurdes du deſpotiſme & de la théocratie, & les amis de la République, & ſes adverſaires perſonnels.

On avouera que le déchirement de cinq factions acharnées n'eſt guere pour la France un but qui vaille une nouvelle révolution.

La royauté abſolue, cela ſemble étrange à dire, n'auroit peut-être pas d'abord autant d'ennemis. Comme elle attireroit tout de ſuite à elle un des deux partis extrêmes,

---

proteſte contre l'aliénation des domaines (page 42), *l'expropriation des moines* (page 47), *la deſtruction des droits de la nobleſſe* (page 50), & l'on s'appuie de St. Auguſtin, d'Hincmar, de Paſquier, de Cujas & de toutes les lois de la féodalité & du moyen âge. *Les mandats impératifs* (page 55), *le vôte par ordre* (page 56), la doctrine que *les états généraux n'ont de fonction que celle de porter aux pieds du trône leurs ſupplications* (page 37), *les privileges particuliers des provinces* (page 75); en un mot, tout ce qu'a détruit la révolution y eſt ſolennellement conſacré.

Après avoir ainſi expoſé les principes particuliers de la monarchie, les auteurs paſſent, dans leurs notes, à des principes généraux; ils réprouvent la tolérance, *comme précipitant l'homme dans le gouffre de l'athéiſme* (page 91). Ils appellent les révolutions, *les inſurrections de la plus vile populace* (page 103). Ils proclament *le droit divin des rois*, d'après Boſſuet. *L'obéiſſance*, diſent-ils, *la fidélité, la réſignation ſont les devoirs que le modérateur ſuprême des empires preſcrit aux Peuples envers les princes même qu'il leur donne quelquefois dans ſa colere* (page 108).

Nous faiſons grace à nos lecteurs d'un plus long extrait de cet ouvrage, ainſi que des invectives qu'il contient contre tous les individus. Les proſcriptions y ſont annoncées avec fureur, généraliſées avec ſoin, & détaillées avec jouiſſance: une phraſe ſur-tout eſt bien remarquable; après un rapprochement de la révolution avec les troubles de la France, en 1356, les auteurs ajoutent: *On ſe vit dans la néceſſité d'aſſommer, comme des bêtes féroces, les bandits dont les ſéditieux ſe ſervoient comme d'autant d'inſtrumens de leur fureur* (148). Or, les *ſéditieux* d'aujourd'hui ſont les fondateurs de la République; les *bandits* ſimples *inſtrumens*, ſont ſes défenſeurs. Je laiſſe à ſuivre le rapprochement.

Les productions du malheur ont des droits ſans doute à être jugées avec indulgence; mais ce n'eſt que lorſqu'elles ne ſont pas à la fois deſtinées, par leurs auteurs, à faire un genre de mal très-grand, & propres, par leur nature, à cauſer le genre de mal contraire.

La ſanguinaire exagération des écrivains royaliſtes fournit des armes à l'exagération oppoſée; ils populariſent les mots de gouvernement, d'ordre, d'autorité, en les uniſſant toujours à la doctrine de la royauté & aux menaces de la vengeance; ils pouſſent vers l'anarchie, en préſentant ſans ceſſe l'image du deſpotiſme, & c'eſt ſous ce rapport, bien plus que ſous celui de leur impuiſſante haine, qu'ils appellent ſur eux, non comme individus, car ils ſont à plaindre, mais comme agiſſant ſur l'opinion, la déſapprobation de tout ce qui penſe & de tout ce qui ſent.

le parti moyen pourroit s'y rallier, ou, pour mieux dire; s'y soumettre.

Une foule d'hommes fatigués de convulsions, se résigneroit au joug, dans l'espoir trompeur du repos; mais les ennemis que la royauté auroit de moins, elle ne tarderoit pas à se les créer.

On ne sait pas assez en France, avec quel soin les royalistes purs, même dans leur détresse actuelle, recueillent tous les soupçons, séparent toutes les nuances, & rejettent tout ce qui a pu dévier un instant de ce qu'ils appellent les principes fondamentaux de la monarchie. Les partisans de l'ancien régime protestent d'avance contre toute espece d'accomodement, d'indulgence, de mitigation. Il y a parmi eux vingt fractions différentes, que l'œil profane, qui n'est pas initié dans les mysteres de la royauté, trouve impossibles à distinguer; & c'est un caractere particulier à cet essaim d'hommes, que tandis que tous les partis cherchent à se fortifier & à se grossir, ils ne songent qu'à s'affoiblir & à s'épurer, & regardent comme une conquête la découverte de chaque nuance qui peut motiver une proscription.

Ils porteroient cet esprit en France; ils reliroient avec soin toutes les pages de la révolution, pour prendre la date de tous les griefs. Pour eux, il n'y a pas de prescription: leur haine s'est aigrie en vieillissant, & leur besoin de vengeance est devenu plus impérieux, en proportion qu'il a plus long temps été comprimé.

Ils remonteroient des agens du directoire aux conventionnels, des conventionnels aux jacobins, de ceux-ci à la Gironde, de la Gironde aux feuillans, des feuillans aux législatifs, des législatifs aux constituans, des constituans aux monarchistes, des monarchistes à tous les coupables du 14 juillet 1789 (1). Ayant ainsi jetté leur premiere

---

(1) On trouve dans le *rétablissement de la monarchie*, la classification de ceux qu'il faudra punir à la contre-révolution;

1°. Ceux qui, par une affreuse combinaison, demanderent les états-généraux;
2°. Les hommes oisivement obscurs;
3°. Les amis des nouveautés;
4°. Les mécontens;
5°. Les ingrats;
6°. Les philosophes ou athées;
7°. Les protestans;
8°. Les spéculateurs abstraits;
9°. Les partisans des deux chambres;
10°. Le parti d'Orléans;
11°. Celui de M. Necker;
12°. Les Républicains;
13°. Tous ceux, sans exception, qui prêterent le serment du jeu de paulme;
14°. Les monarchiens;

base, ils descendroient dans toutes les ramifications de ces divers systèmes, qui se sont succédés & détruits depuis six années; et comme leurs vengeances seroient à la fois politiques & particulieres, les victimes ne seroient pas protégées par leur nombre. Dans chaque village, quelques municipaux, quelques prêtres affermentés, quelques anciens membres de sociétés populaires, quelques acquéreurs de biens nationaux, quelque volontaires, moins justifiés par leur résistance à la requisition, trouveroient un persécuteur dont la haine, ingénieuse en distinctions, les priveroit tôt ou tard du honteux bénéfice d'une trompeuse amnistie.

Il n'y auroit pas alors de constitution qui ouvrit les prisons au bout de trois jours; il y auroit une monarchie qui précipiteroit à jamais ses victimes dans les cachots. Les actes, en petit nombre, qu'on reproche aux premiers momens d'une République qui a besoin de s'établir, seroient bien effacés par une foule d'actes arbitraires que commettroit une royauté qui auroit soif de se venger.

Lisez l'histoire de toutes les amnisties, & vous verrez qu'elles ne font qu'assurer les châtimens qu'elles retardent. Voyez les juges de Charles Ier. trainés à l'échafaud; voyez l'amnistie de 1787, en Hollande, composée de treize exceptions, toutes si vagues que, sans l'inquiétude de l'intolérance, une seule auroit suffi. Voyez Joseph II, protestant d'avance contre l'indulgence qu'il accorderoit aux Belges; & croyez ensuite, si vous le pouvez, aux engagemens de la foiblesse qui veut devenir toute puissante. Il est aussi profond qu'il paroît plaisant, ce mot d'un homme d'esprit, qui demendant à un gouvernement la liberté d'un de ses amis, disoit: *Pardonnez-lui malgré l'amnistie.* Pour les individus comme pour les Peuples, pour les soldats comme pour les généraux, pour les plus obscurs révolutionnaires comme pour les chefs, la seule amnistie, c'est la victoire.

Qu'ils sont aveugles ceux qui repoussant la gloire de leur vie passée, abjurent des principes, seuls apologistes de leur conduite, croyent désarmer d'implacables ennemis, en leur présentant des mains suppliantes & une tête dépouillée de lauriers! On les accueille, on les encourage: ne sentent-

---

15°. Les monarchistes;
16°. Les feuillans;
17°. Les ministériels;
18°. Les administrateurs;
19°. Les membres des sociétés & des clubs;
20°. Les débris de la premiere législature;
21°. Les successeurs qu'elle s'est choisi.

Après cette énumération, dont la forme même appartient à l'auteur, qui n'a fait que la numéroter diversement, parce qu'il l'a répandue dans son ouvrage, *je fais*, dit-il, *la part du crime petite*; *je l'ai traitée avec parcimonie.*

ils donc pas que le complément de la victoire du parti qu'ils servent doit être leur châtiment; qu'ils doivent tomber & qu'ils tomberont ignobles victimes? L'exemple de leur apoſtaſie & de leur ſupplice, après leur déshonneur, prouvant que pour leur premier crime il n'eſt point d'expiation, eſt bien plus inſtructif dans le ſens de la tyrannie, que la punition de forfaits véritables qui n'effrayeroit que les criminels. La mort d'un homme du 2 ſeptembre n'épouvante que l'anarchie, celle d'un conſtitutionnel épouvante la liberté.

C'eſt ſur-tout à cette claſſe que je m'adreſſe: je ſais que parmi les hommes qui ont fait les premiers pas vers la réhabilitation de l'eſpece humaine, il en eſt qui ont ſuivi la liberté ſous toutes les formes, qui ont gémi ſur leur Patrie, ne pouvant plus la ſervir, & qui, attachés jadis à une monarchie fautive, font aujourd'hui, dans leur modeſte retraite, des vœux pour la République, parce qu'en elle ſeule eſt la liberté. Mais s'il en eſt d'autres qui, jetant loin d'eux tous les ſouvenirs, n'ayent pas vu de milieu, dans leur intriguante activité, entre la puiſſance & la perfidie, &, ceſſant d'être chefs dans un parti, ſe ſoient faits agens d'un parti contraire; qu'ils apprennent que c'eſt leur perte qu'ils deſirent, & que l'abîme qu'ils creuſent doit les engloutir.

Lorſque les ſections de Paris attaquoient la convention, les royaliſtes hors de la France faiſoit des vœux contre les ſections, de peur que leur victoire n'amenât ce qu'ils appelloient un ſyſtème modéré. Depuis trois ans, leur plus grande inquiétude, c'eſt que les conſtitutionnels ne triomphent; leurs infatigables écrivains enfantent chaque jour des volumes, non pas en faveur de leur cauſe, non pas contre les crimes trop nombreux qui ont ſouillé la révolution, mais contre les ſeuls conſtitutionnels; & leur jouiſſance eſt de mettre Bailly avec Marat, & Lafayette avec Robeſpierre.

Les diſpoſitions ſeroient redoublées par le ſeul parti de l'intérieur auxquels les royaliſtes, dans leur pureté, conſentiroient à s'allier. La Vendée mêleroient à leur intolérance ſon fanatiſme, & renforceroit la perſécution politique de la perſécution religieuſe. Nous verrions renaître le chriſtianiſme du moyen âge, après que l'accroiſſement de ſes forces fut affranchi des ménagemens, & avant que la philoſophie eût modifié ſon influence.

Ce ſeroit alors que les hommes les plus amis du repos ſeroient obligés de ſe rallier pour ſoulever le joug qui s'appeſantiroit ſur leurs têtes: ils rechercheroient alors les débris du parti républicain qu'ils auroient laiſſé follement écraſer, & recommenceroient une inégale & ſanglante lutte, pour parvenir enfin à cette liberté ſi ſouvent dépaſſée

dans tous les fens, qu'il ne tient aujourd'hui qu'à eux d'aſſurer.

Elle triompheroit, on n'en peut douter. A ſa voix accoureroit tout ce qui penſe en Europe, tout ceux qu'un nouveau deſpotiſme auroit foulevés, tous ceux qui verroient s'avancer la nuit épaiſſe & déſaſtreuſe du 14e. ſiecle, ceux enfin qui, avides de liberté, ſont venus chercher en France quelques dangers peut-être, mais une cauſe à défendre. Des Vendées républicaines ſe formeroient, moins atroces, mais non moins redoutables que la Vendée catholique. La vérité ſeroit leur religion, l'hiſtoire leur légende, les grands hommes de l'antiquité leur ſaints, la liberté leur autre vie. Ils n'eſpéreroient pas reſſuſciter dans trois jours, mais ils combattroient & mouroient libres (1).

J'ai ſuivi trop loin peut-être le tableau de ce qui ne peut arriver. Lorſqu'on ſe commande, pour un inſtant, de ſuppoſer le renverſement de la liberté, la penſée ſe tourne ſans le vouloir vers les efforts qu'on feroit pour elle, & le ſentiment de ſes dangers, même imaginaires, a beſoin d'être adouci par celui qu'on partageroit ſon ſort, qu'on retarderoit peut-être ſa chûte, & qu'on ne lui ſurvivroit pas.

La guerre civile, voilà ce qu'apporteroit en France toute eſpece de royauté. J'ajouterai une obſervation qui, juſqu'à préſent, me paroit avoir échappée à tous les partis; c'eſt que les élémens de la diſcorde n'exiſtent pas ſeulement entre les républicains & les royaliſtes purs, mais qu'il en eſt qui ne tarderoient pas à éclater entre les royaliſtes purs eux-mêmes.

On aura peine à croire peut-être que les principes démocratiques aient jeté de profondes racines dans l'ame des émigrés. L'exil, les dangers, le fanatiſme ont établi entre eux une ſorte d'égalité qu'ils ne ſe laiſſeroient pas ravir.

Ces fougueux ennemis des droits de l'homme réclament ſans ceſſe pour leur claſſe ces droits qu'ils veulent enlever à notre eſpece. La ſecte féodale a ſes niveleurs. L'amour de l'indépendance a fait des progrès étonnans dans les bataillons de la monarchie. Jamais armée ne fut plus indiſciplinée que celle qui ſe dit raſſemblée au nom de l'obéiſſance. Les champions de l'ariſtocratie prétendent qu'il ne doit y avoir aucun privilege entre les ariſtocrates, & on les a vus s'oppoſer avec fureur à ce que le nom du premier des Pairs de France précédât des noms plus obſcurs, dans une proteſtation en faveur de la diſtinction des rangs.

Ce ſentiment, aujourd'hui comprimé par l'intérêt de leur cauſe, par la preſſion du malheur, & par l'obſcurité

(1) On ſait que les vendéens fanatiſés bravoient la mort, par la perſuaſion où ils étoient qu'ils reſſuſciteroient trois jours après leur ſupplice.

de leur existence, se développeroit après le triomphe, & le sang français qui a coulé si glorieusement pour établir l'égalité de 25 millions d'hommes libres, couleroit peut-être avec opprobre pour établir celle de 200 mille oppresseurs.

CHAPITRE IV.

Des ressentimens & des maux irréparables.

Sans doute il est quelques hommes dont on ne peut exiger qu'ils se rattachent à la République : ce sont ceux qui, dans la révolution, ont perdu ce qu'ils avoient de plus cher. Ils ne vivent plus dans le présent ; ils sont étrangers au monde ; ils habitent les tombeaux. Tout ce qui peut exister encore n'est rien pour eux, auprès de ce qui n'existe plus ; mais aujourd'hui que les auteurs de leurs maux ont été punis, il leur est commandé de ne plus réclamer de vengeances. La Patrie ne perd jamais le droit d'être au moins respectée, lorsqu'elle n'est pas servie. L'isolement, l'absorbation, l'attente de la mort, voilà ce qui reste aux infortunés qu'un malheur irréparable a courbés sous son empire.

Il est une trempe d'ames, je ne dirai pas plus fortes, (car qu'y a-t-il de plus énergique que l'intensité de la douleur ?) mais plus impérieusement dominées par la passion d'être libres, & que les regrets n'enlevent pas aux principes. Tels sont les amis de tant de républicains, immolés dans toutes les parties de la France, sous le regne de la tyrannie. Ils auroient aussi des pleurs à répandre ; ils ont vu tomber leurs compagnons d'armes, de travaux & d'espérances, leurs guides, leurs émules & leurs frères ; mais ils rattachent leurs regards sur le but commun, qui les unissoit à ceux qui ne sont plus, le bonheur de la Patrie & la liberté.

Qu'ils sont différens de ces hommes, à la fois amers & frivoles, insensibles mais vindicatifs, consolés sans être adoucis, qui ont oublié leurs affections sans pardonner à leur Patrie ; qui, distraits ou dédommagés lorsqu'ils courent après le plaisir, ressaisissent le regret lorsqu'il s'agit de motiver la haine : coupables hypocrites, profanant ce qu'il y a de plus saint sur la terre, les larmes & la douleur, & se faisant une vertu du crime pour le commettre impunément. Ceux-là ne peuvent prétendre à aucun des ménagemens que le malheur mérite. Quiconque a souri depuis la perte de ce qu'il aimoit, a renoncé au droit de le venger, & la possibilité de la distraction lui fait un devoir de l'indulgence.

CHAPITRE V.

Du rétabliſſement de la terreur.

Un ſeul motif pourroit encore empêcher les hommes honnêtes de ſe rallier au gouvernement ; c'eſt l'idée trop répandue que la terreur eſt prête à ſe rétablir. Ceux qui nourriſſent cette crainte, la fondent ſur ce qu'ils prennent pour des meſures révolutionnaires, & ſur ce qu'ils appellent des nominations jacobines.

Les élections, diſent ils, ſont enlevées au Peuple ; le directoire a cumulé les pouvoirs ; des hommes de ſang ſont nommés aux places ; ils ſortent des priſons avec leurs fureurs anciennes, fortifiées de reſſentimens nouveaux.

Ainſi parlent des hommes qui croient ſe venger du gouvernement décemviral, en prodiguant la défiance au gouvernement conſtitutionnel.

Heureuſement chaque jour répond à ces inculpations dangereuſes. Chaque jour, le gouvernement devenu plus fort ſe montre plus doux : il ôte à des mains juſtement ſuſpectes, un pouvoir dangereux ; & raſſuré ſur la foibleſſe, il éloigne des agens dont l'exagération, pendant quelques inſtans, lui a tenu lieu de ſécurité.

Ce que je vais dire n'eſt donc point deſtiné à juſtifier ce qui bientôt n'exiſtera plus, mais à empêcher le ſouvenir du paſſé d'empoiſonner l'avenir. Je m'empreſſe de déclarer d'avance, que les principes que j'énoncerai ne s'appliquent qu'à la criſe inſéparable des premiers momens d'une conſtitution : cette criſe heureuſement eſt près de ſon terme, & prolonger l'application de ces principes, ſeroit les pervertir & en abuſer.

Reportons-nous d'abord à l'époque où le directoire fut conſtitué. Par une ſuite inévitable de tout gouvernement proviſoire, depuis pluſieurs mois les dépoſitaires paſſagers d'une autorité qui devoit ceſſer, vivoient au jour le jour, léguant tous les embarras de l'avenir à la conſtitution future. Le tréſor national étoit épuiſé, la fortune publique incertaine, les fortunes particulières détruites, les armées déſorganiſées, deux d'entre elles repouſſées, les ennemis de la convention aigris par leur défaite, plutôt qu'abattus ; des aſſaſſinats traités long temps avec une légéreté coupable, des aſſaſſinats d'hommes peut-être criminels, mais qui n'en étoient pas moins des crimes, annonçoient l'établiſſement d'une terreur en ſens inverſe. Malheur au pays où les forfaits ſont punis par les forfaits, & où l'on maſſacre au nom de la nature & de la juſtice !

Il falloit arrêter tout à coup ce dépériſſement politique ; il falloit que le directoire, ſe montrant fort dès ſa naiſſance,

repoussât le funeste héritage de la déconsidération conventionnelle; s'il laissoit un instant douter de lui, tout étoit perdu.

Cependant la lutte de vendémiaire avoit égaré plusieurs hommes estimables: d'autres, frappés de cette apathie, maladie de l'honnêteté, n'aimoient pas à se voir placés entre deux partis. Une troisième & nombreuse classe s'étoit retirée, esclave de ce qu'on appeloit alors l'opinion publique.

On ne se fait pas une juste idée de l'influence & de la nature de cette opinion, qui ne se connoît pas elle-même. Il faut, pour l'apprécier, l'avoir vue dans les sections de Paris, à la barre de la convention, au sein des assemblées primaires, réclamant à la fois & violant toutes les formes; sans cesse injuste dans son impatience, mais toujours de bonne foi dans ses vues, ne s'avouant jamais sa tyrannique & fougueuse inconséquence, abusant des institutions qu'elle réprouvoit, & foulant aux pieds les lois qu'elle avoit exigées; puissance arbitraire & mystérieuse, elle a toujours un but louable & le dépasse toujours; ennemie implacable des moyens légaux qui la gênent, & de la raison qui veut la modérer, elle est l'instrument docile de qui la flatte, fût-ce pour la pousser dans le sens le plus opposé à ses intentions: elle croit juste tout ce qu'elle ordonne, comme si elle étoit la volonté générale, & l'exécute par la violence, comme si elle n'étoit que la volonté d'une faction: elle se plaint comme si on l'opprimoit, & menace comme si elle étoit toute puissante: elle dédaigne les ménagemens, elle abjure ses amis, lorsqu'en la servant ils s'efforcent de la contenir: elle veut que ses chefs la devancent, au lieu de la diriger: elle semble calculée enfin, pour en imposer à cette majorité plus étrange encore, qui se cherche au lieu de se déclarer, dont l'ambition n'est que d'être précédée, & qui préfere adopter au second rang des mesures violentes, à se mettre au premier, pour en faire, sans péril, triompher des modérées.

Le gouvernement ne pouvoit employer des hommes que cette opinion dominoit; il falloit ramener les uns, décider les autres, ranimer les troisièmes; n'étoient-ils pas eux-mêmes aliénés, flottans, abattus?

Les circonstances demandoient des esprits ardens, capables de mesures rapides, qu'il pouvoit être nécessaire de contenir, mais qu'il ne fût pas besoin de pousser, sur lesquels le directoire pût se reposer pour les intentions, qui ne se donnent pas, & dont il n'eût à craindre que l'exagération qu'on réprime.

Parmi ceux qui réuniſſoient ces conditions, plusieurs avoient mérité de graves reproches, tous étoient accusés par quelque parti.

A Dieu ne plaise que je veuille excuser ceux contre qui

dépoſent des faits exécrables ! il eſt des hommes qui méritent à jamais l'horreur. Si quelque choſe pouvoit flétrir le ſentiment qu'on éprouve en défendant la liberté, ce ſeroit de penſer que ces hommes auſſi ſe diſent ſes défenſeurs : s'ils ne ſont pas dans les rangs, ils ont ravi un étendard qui, tout déshonoré qu'il eſt, peut encore reſſembler au ſien ; & pour completter l'enthouſiaſme, il faudroit les avoir pour ennemis.

Mais gardons de confondre avec ces êtres frappés d'un éternel anathême, ceux qui ne ſont en butte qu'à des bruits vagues, & au bourdonnement de la haine. Depuis le 14 juillet, qui n'a pas été dénoncé? Lorſqu'on voit Bailly & Pache, Larochefoucault & Marat, Condorcet & Saint-Juſt, Sieyes & Robeſpierre, en butte aux mêmes injures, peut-on croire encore aux réputations révolutionnaires ? Les factions n'ont qu'un ſtyle, elles n'appliquent pas les invectives aux noms, elles attachent au haſard des noms à des invectives, elles pourroient ſe paſſer de main en main, les accuſations qu'elles prodiguent, & une ſeule philippique ſerviroit à tous les partis.

Les choix du directoire devoient être blâmés, quel qu'ils fuſſent ; ſans doute ce blâme n'a été que trop mérité par quelques-uns de ſes agens, & l'on eſt heureux de penſer qu'il vient enfin de ſe prononcer contre eux, avec une ſévérité qui l'honore. Mais ſans parler de ces choix qu'il a déjà réparés, d'autres choix, réprouvés avec moins de juſtice, mais toutefois avec quelque fondement, n'ont-ils pas eu leur utilité ?

Une des plus funeſtes erreurs des factions, c'eſt de ne vouloir jamais croire au repentir. Elles prennent pour une maniere d'être une action iſolée, une fievre chaude pour un état habituel ; elles reportent ſur toute une vie l'erreur d'une année ; elles éterniſent ce qui ne ſeroit que paſſager. Êtres verſatiles que nous ſommes ! tandis que rentrant en nous-mêmes, nous nous ſentons vaciller à chaque pas, par quelle abſurdité jugeons-nous ſi différemment nos ſemblables ? Profitons au moins de notre inſtabilité, de notre inconſéquence, de tous les défauts de notre foible nature, pour ne pas nous prêter une ſuite, une profondeur de crimes, incompatible avec ces défauts.

Il eſt des actions irréparables, qui élevent entre un criminel & nous, entre un criminel & lui-même, une barriere éternelle : mais ces actions ne ſont pas communes, & jamais on ne peut prononcer une condamnation ſans appel contre une claſſe ou contre une ſecte toute entiere.

Il étoit donc aiſé de prévoir ce que l'eſprit de parti s'obſtinoit à nier, que des circonſtances eſſentiellement différentes, une conſtitution au lieu d'un gouvernement révolutionnaire, une route tracée au lieu d'un champ de bataille,

un État ſtable au lieu d'un aſſaut, rappelleroient dans de juſtes bornes ceux des hommes ardens qui n'étoient qu'égarés.

Or, dans un moment où les agens du gouvernement doivent être inveſtis de grands pouvoirs qui, bien que tracés par la conſtitution, ne ſont point encore conſacrés par l'habitude, il eſt avantageux, je dirai même, il eſt néceſſaire à l'établiſſement de la liberté, que ces agens ſoient en oppoſition avec l'opinion. Ils ſont par-là ſoumis à la ſurveillance de la haine: s'ils étoient dans le ſens de l'opinion, ils ne pourroient s'empêcher d'aller trop loin.

Nous en avons un terrible exemple dans ce qui s'eſt paſſé depuis Robeſpierre. La confiance univerſelle avoit porté des hommes honnêtes aux fonctions adminiſtratives. Ils ont laiſſé s'organiſer des compagnies d'aſſaſſins. C'eſt que l'opinion étant dirigée contre ceux qu'on aſſaſſinoit, les magiſtrats qui devoient leur nomination à cette opinion, n'oſoient lui reſiſter, pour défendre ces hommes, & la mettant à la place de la loi, croyoient remplir un devoir moral, en manquant à leur devoir judiciaire.

Lorſqu'au contraire les agens du gouvernement ſont en ſens inverſe de l'opinion, elle leur trace d'étroites limites. Ils cherchent contr'elle un ſoutien dans l'exécution la plus ſtricte de la loi. Si l'opinion les ſecondoit, la loi ſeroit bientôt impuiſſante. C'eſt une digue qui leur eſt utile, lorſqu'ils s'en appuient contre le torrent, mais qui ne leur réſiſteroit pas, s'ils s'uniſſoient au torrent pour la renverſer.

Un ſecond avantage, c'eſt que le gouvernement qui les a nommés ſe ſent reſponſable de leur conduite. Certains qu'ils ne reſteront pas en-deçà de la ligne, mais que le danger eſt qu'ils ne la dépaſſent, il ſe met tout en répreſſion: il ne s'abandonne point à eux, il les dirige; il ne les pouſſe pas, il les retient.

De cette combinaiſon de diſpoſitions diverſes, de la confiance du gouvernement dans les intentions, de ſa méfiance dans les actes, de la faveur de l'opinion & du ſentiment profond des agens que la loi rigoureuſement exécutée eſt leur ſeule ſauve-garde, réſulte à la fois de l'exactitude & de la déciſion, de la modération & de l'énergie.

Les faits l'ont bien prouvé; ſi l'on en excepte quelques hommes, qui déjà ſont dépouillés du pouvoir, les agens les plus décriés ont trompé l'attente de la haine & de la peur combinées. On a commis à leur égard la même inconcevable faute, qui, dans tout le cours de la révolution, a caractériſé ſes ennemis. On les a aigris ſur leurs erreurs, tout en exagérant leur puiſſance; comme pour les engager à commettre des crimes, on s'eſt plaint d'avance de l'impunité dont ils jouiroient. On les a bravés, mais en annonçant l'impoſſibilité de la réſiſtance; on leur a montré le mépris, mais en leur garantiſſant la ſoumiſſion. Que l'on compare

néanmoins leurs actes les plus violens, avec toutes les époques de la révolution; que l'on considere que ces actes vont être annullés, & l'on bénira la constitution. L'on sentira que si, dans de pareilles circonstances, elle a pu offrir aux opprimés sureté, protection, réparation des injustices; dans des temps plus calmes, elle donnera bonheur, repos, liberté. Malheur à celui qui voudroit se prévaloir de ses formes mêmes pour la renverser, & qui n'invoqueroit la loi que pour retourner à la tyrannie!

Songez que c'est cinq mois après le 13 vendémiaire, que la liberté de la presse est consacrée, peut être dans une trop grande latitude, mais par une discussion imposante & impartiale; & accusez la France, si vous l'osez ensuite, d'être en révolution, ou sous un despotisme quelconque.

Le gouvernement exerce encore, il est vrai, sur la bourse & sur les spectacles une sorte d'autorité inquiete, & peut-être puérile; mais l'expérience & la dignité que donne le pouvoir, mettront dans peu sans doute un terme à ces erreurs minutieuses. Il perdra ces craintes qui, aggrandissant leurs objets, rendent terrible ce qui ne seroit que méprisable; il apprendra que le grand art est de gouverner avec force, mais de gouverner peu; d'avoir une main de fer, mais de l'employer rarement; de se servir de sa massue contre des ennemis redoutables, mais de ne pas en menacer ceux dont la petitesse rend ses efforts à la fois ridicules & infructueux. Si une faction insensée cesse d'entraver la marche du directoire, il ne sera plus forcé de lui opposer des adversaires ardens comme elle. Tous les hommes honnêtes qui se rallieront sincérement à la République, seront appelés à la servir. Ils assureront le calme & la dignité d'une institution que d'inutiles efforts pourroient agiter encore, mais ne pourroient détruire.

Rien ne ramenera la terreur; mais rendons en graces aux circonstances, & non à ces vains déclamateurs qui nous en prédisent le retour. Ce sont eux qui la provoquent. Ils injurient, ils outragent (1), ils voudroient effrayer ou irriter les hommes en place, que retiennent heureusement

(1) J'ai lu avec peine dans quelques journaux d'ailleurs estimés, & qu'il ne faut pas confondre avec ceux dont je parle ici, d'amères & violentes sorties contre le gouvernement. J'observerai à leurs auteurs, qu'ils n'auroient pas employé ce style sous l'ancien régime; d'où je conclus premièrement qu'ils ont tort de nous peindre le régime actuel comme n'étant pas plus libre & moins vexatoire que celui de la monarchie; & en second lieu, qu'ils ont tort encore de croire qu'on doive moins de ménagement à un gouvernement républicain qu'à un roi. Ce n'est pas comme roi, mais comme gouvernement qu'un roi peut exiger des égards; & le directoire, chargé d'administrer pour une grande Nation, a droit à tout ce qu'il y avoit de raisonnable dans le respect ancien pour la royauté. La superstition seule doit en être retranchée, & la décence n'est pas la superstition.

& leurs intérêts & leurs devoirs. Ils s'efforcent de mettre le gouvernement entre des mesures violentes & sa déconfidération. Ils tournent contre lui jusqu'à ses actes de justice. Rappelle t'il un ancien ami de la liberté ? leurs feuilles mensongères se hâtent de publier qu'il balance à revenir dans sa Patrie, & qu'il se défie de ses nouvelles institutions. Ils sacrifient à leur haine jusqu'à leur parti.

Naguere un malheureux fut pris en se dérobant à une sentence rigoureuse. Ces hommes, comme pour lui ôter toute possibilité d'être absous, se hâterent de publier que son absolution prouveroit la légitimité de l'insurrection de vendémiaire, attachant ainsi à sa mort l'honneur & la légalité du gouvernement, qui heureusement sut mépriser leurs provocations. Jouets forcenés d'une rage aveugle, ils ne comptent pour rien le repos de leur Patrie, ni la vie de leurs amis ; & si le directoire étoit foible, ils le forceroient à être cruel.

L'étonnement cesse & l'indignation redouble, lorsqu'on apprend qu'il y a parmi ces hommes des agens de Robespierre : qu'un des plus marquans d'entr'eux fut le panégyriste de Collot-d'Herbois. Il ne faut pas se lasser de répéter cette vérité terrible : il faut redire sans cesse aux Français, que les instrumens féroces de l'ancienne tyrannie provoquent aujourd'hui, sous des formes royalistes, la même terreur dont ils furent les suppôts.

CHAPITRE VI.

Des objections tirées de l'expérience, contre la possibilité d'une République dans un grand Etat.

Cependant il seroit bien inutile de travailler à appaiser, à rallier, à convaincre, si, comme nous le répétent tant d'échos infatigables, la République étoit impossible.

Tout ce qui n'a pas été paroît tel. L'histoire ne nous offre point d'exemples d'une République de 25 millions d'hommes : on en conclut aussitôt qu'une République de 25 millions d'hommes est une chimere.

Il me semble que c'est étrangement abuser de l'expérience ; elle ne peut nous éclairer que sur ce qu'elle nous montre. Ce qui n'a pas existé n'est pas de son ressort. Il faut toujours qu'elle s'appuie sur un fait ou sur une tentative, ce qui est un fait. Vouloir l'étendre sur l'inconnu, c'est la déplacer de ses bases.

Quand on pense que les révolutions physiques de la terre, les calamités politiques des Nations, les bouleversemens des sociétés, ont mis entre nous & tout ce qui remonte au-delà de 4000 ans, une barrière insurmontable, on est étonné de la présomption des hommes qui s'auto-

rîſent de ce qu'ils n'ont pas vu, pour décider de ce qui eſt impoſſible, & qui croient colorer leur arrogance en la mettant toute en négations.

Ils paroiſſent ſur tout abſurdes lorſqu'on réfléchit que l'argument qu'ils emploient a été employé il y a cent ans, il y a deux cents ans, il y en a mille; & qu'ainſi, des théories antérieures ont ſucceſſivement argué d'impoſſibilité toutes les découvertes de l'eſprit & toutes les combinaiſons du haſard.

Avant la formation des grandes ſociétés, on affirmoit ſans doute qu'une ſociété nombreuſe ne pouvoit ſubſiſter; & l'on s'appuyoit de l'expérience.

Le vulgaire de chaque ſiècle cite avec emphaſe le paſſé contre l'avenir; celui qui lui ſuccede le voit démenti par l'événement; mais en inſultant à ſon erreur, il l'imite, &, déplaçant ſeulement ſes négations, il n'en pourſuit pas moins infatigablement ſes proſcriptions prophétiques.

Si la royauté, telle que nous l'avons vue en France, n'avoit jamais exiſté, ſon impoſſibilité paroîtroit évidente. Quand on réfléchit à l'idée de confier à la volonté d'un ſeul la deſtinée de tous, on ſent qu'il ne lui manque que d'être neuve pour paroître abſurde.

Si cette royauté n'avoit exiſté que dans de petits États, on feroit, contre la poſſibilité de conſtituer 25 millions d'hommes en monarchie, cent raiſonnemens ſpécieux.

Dans un petit État, diroit-on, il eſt moins dangereux de revêtir un ſeul homme du pouvoir ſuprême, parce que cet homme eſt, pour ainſi dire, ſous les yeux de tous. La pitié phyſique agit ſur lui, par la préſence de ſa victime. Il ne peut ſe faire aucune illuſion. S'il eſt cruel, c'eſt par cruauté; s'il eſt oppreſſeur, c'eſt par tyrannie.

Dans un vaſte empire, il ſeroit oppreſſeur ou cruel par foibleſſe; il ſe croiroit bienfaiſant ou juſte, d'après le témoignage intéreſſé d'une claſſe environnante, & ſe donneroit ainſi à lui-même des preuves des vertus qu'il n'auroit pas.

Dans un petit État, les fonctions du prince, reſſerrées dans les limites de ſes poſſeſſions étroites, ne l'obligent point à déléguer ſes pouvoirs: dans un grand pays, ſon autorité ſe corromproit en s'éloignant de ſa ſource. On peut dire de l'injuſtice ce que dit Virgile de la renommée: *Vires acquirit eundo.*

L'avantage de la royauté eſt que tout ſoit ſurveillé par un ſeul homme, & ſe rapporte à un ſeul plan: cet avantage diſparoîtroit dans une grande monarchie, elle réuniroit les inconvéniens d'une République par la multiplicité des agens, aux fléaux du deſpotiſme par leur arbitraire.

Dans un petit État, le prince ne peut ſoudoyer des armées nombreuſes: ſes forces militaires ne peuvent devenir des inſtrumens d'oppreſſion: car ce n'eſt pas le nombre proportionnel

proportionnel des soldats, mais leur nombre positif, qui est dangereux. Cent hommes n'en subjuguent pas dix mille; cent mille hommes en imposent à des millions. Le chef d'une monarchie étendue, obligé de tenir sur pied une telle armée, seroit à la fois tyran par elle, & son esclave; il ne pourroit résister lui-même à la puissance de cette masse. Une vaste monarchie favoriseroit infailliblement le despotisme guerrier.

Enfin l'opinion de ses voisins contient le souverain d'un petit pays; il en est entouré quoiqu'il fasse; il ne peut ni leur échapper, ni les braver, ni les oublier; ce frein deviendroit nul pour le monarque d'un vaste empire; l'opinion se briseroit contre ses frontières, & ne parviendroit jamais jusqu'à lui.

Je craindrois de fatiguer le lecteur, en détaillant plus au long tout ce qu'on pourroit alléguer en faveur d'une idée fausse: j'en ai dit assez pour prouver que cette manière de raisonner ne conduit qu'à l'erreur. On n'en peut arguer d'impossibilité absolue aucune forme de gouvernement. Ne ressemblons plus à ces Peuples ridicules, qui, dans leurs cartes géographiques, mettent au delà des pays qu'ils connoissent, & ils ne connoissent que les leurs: *terres inhabitables, sables & déserts.*

Il en est des gouvernemens comme du corps humain. Pour qui le considere abstraitement, il paroît ne pouvoir résister un seul jour aux chocs auxquels il est exposé. Un célèbre anatomiste n'osoit faire presqu'aucun mouvement: il n'y en avoit aucun, disoit-il, qui, vu la fragilité de notre structure, ne mît notre vie en danger.

Les gouvernemens subsistent en dépit des théories, parce que, dans toutes les Nations, la masse veut essentiellement & presque exclusivement le repos: elle se plie à tout ce qui est tolérable, &, par sa flexibilité, elle rend tolérable ce qui d'abord ne l'étoit pas.

CHAPITRE VII.

Des avantages du gouvernement républicain.

Si toutes fois, de ce qu'en dépit des théories, tous les gouvernemens sont possibles en pratique, l'on en vouloit conclure que tous sont indifférens, l'on tomberoit dans une erreur grossière. Mon but a été de prouver que, toutes choses égales, la République en France, par cela seul qu'elle est établie, devroit être préférée. Si j'avois voulu démontrer sa prééminence abstraite, j'aurois allégué mille raisonnemens que je n'ai pas même indiqués.

J'aurois porté mes regards sur l'histoire: les monarchies s'y distinguent des Républiques, par leur coloris uniforme

& terne. Elles condamnent une grande partie de nos facultés & de nos eſpérances à l'inactivité : or, le repos eſt un bien, mais l'inactivité eſt un mal ; les hommes veulent qu'on ne les agite pas, mais ils ne veulent point qu'on les paralyſe ; & ſi la monarchie, par ſa nature, met d'inutiles entraves à l'activité, c'eſt déjà, quoiqu'en diſent ceux qui ſpéculent ſur le ſommeil de l'eſpèce humaine, un vice immenſe dans la monarchie.

J'aurais obſervé que cette inactivité eſt la ſource d'un de nos plus grands malheurs ; d'un malheur qui n'eſt pas ſeulement politique, mais individuel ; de ce ſentiment aride & dévorant, qui conſume notre exiſtence, qui décolore tous les objets, & qui, ſemblable aux vents brûlans de l'Afrique, déſſéche & flétrit tout ce qu'il rencontre : ce ſentiment, que ne peuvent déſigner ni les langues anciennes, ni celle du ſeul Peuple qui fut libre dans l'Europe moderne, avant les Français, naît principalement de cette privation de but, d'intérêts & d'eſpérances, autres qu'étroites & perſonnelles. Il pourſuit, non ſeulement l'obſcur ſujet des monarchies, mais les rois ſur leurs trônes, & les miniſtres dans leurs palais, parce que l'ame eſt toujours reſſerrée, lorſqu'elle eſt repouſſée dans l'égoïſme : il y a toujours quelque choſe de terne, de flétri dans ce qui ne regarde que ſoi, dans ce qui n'émane pas de la nature & ne marche pas vers la liberté.

L'ambition, dans les monarchies, lors même qu'elle veut s'élever au bien, eſt toujours refoulée vers elle-même. On ne peut s'oublier, on ne peut ſe livrer à l'enthouſiaſme, on n'eſt pas électriſé par la reconnoiſſance de ſes égaux, on ſe courbe devant les remercîmens d'un maître, on ſe ſent rapetiſſé de la petiteſſe environnante : le honteux ennui marque de ſon ſceau tout ce qui n'eſt pas ou dégradé par la ſervitude, ou diſtrait par d'ignobles jouiſſances, ou préſervé de la contagion par l'étude & l'iſolement ; & ſi la République qui s'élève éprouve encore tant d'entraves, & ſur-tout rencontre tant d'inertie, c'eſt à l'éducation monarchique qu'il faut s'en prendre. Les caracteres ſont encore trop petits pour les eſprits ; ils ſont énervés, comme les corps, par l'habitude de l'inaction ou par l'excès des plaiſirs.

La liberté qui s'établit, pour ainſi dire, malgré les hommes, ſent, preſque à chaque inſtant, plier entre ſes mains les inſtrumens dont elle ſe ſert.

J'aurois ajouté qu'aujourd'hui plus que jamais, l'inactivité ſeroit un ſupplice pour un Peuple accoutumé, depuis ſix années, à s'occuper des plus grands intérêts, & à exercer toutes ſes forces dans la carrière immenſe qui vient de s'ouvrir devant lui. Ceux qui travaillent pour la royauté gémiroient les premiers de leurs ſuccès : l'agitation de la route les étourdit ſur le but ; mais à l'exception du petit

nombre, qui continueroit à agir en opprimant, les autres se trouveroient accablés de l'immobilité à laquelle les condamneroit leur propre ouvrage.

La monarchie, d'ailleurs, déplace plutôt l'ambition qu'elle ne l'éteint; la sortant de la route tracée par la loi, elle la pousse dans celle de l'arbitraire, mettant ainsi seulement plus de bassesse dans l'agitation, condamnant l'espérance à la personnalité, & dégradant, tandis que l'ambition populaire élève alors même qu'elle enyvre.

J'aurois recherché enfin si la sublime découverte du système représentatif, en conservant le but sublime de l'ambition républicaine, & en modérant sa fermentation, n'établit pas un juste milieu, & si même cet avantage n'est pas en raison de l'étendue d'une République, parce que la grandeur des objets fait disparoître les petites passions, exclut les petits moyens, & met, entre les hommes, une distance qui ne leur permet plus de s'absorber dans leurs différends, leurs intérêts ou leurs jalousies personnelles.

A l'objection répétée de la complication des ressorts, j'aurois répondu que le même nombre de ressorts est toujours nécessaire. La simplicité prétendue de la monarchie est illusoire: un roi, comme tout pouvoir exécutif, est forcé de déléguer sa puissance, & la royauté ne fait que rendre ces délégations inévitablement arbitraires & souvent absurdes.

Aux abus de la liberté j'aurois opposé les abus de la puissance: la puissance est aussi enyvrante que la liberté. Une puissance très-étendue est, par elle-même, une chose abusive; tout ce qui en découle doit se ressentir de sa source: enfin, l'abus de la puissance, promettant des plaisirs & plus nombreux & moins définis, offre beaucoup plus de tentations que l'abus de la liberté.

J'aurois eu à développer un avantage trop peu remarqué de la République sur la monarchie, c'est la conservation des formes libres.

On reproche fréquemment aux Républiques de déguiser l'oppression, & de prostituer les noms les plus saints à la plus affreuse tyrannie; c'est sans doute un grand mal; mais ceux qui, dans ces abus, ne voient qu'un mal, me paroissent n'envisager qu'un côté de la question.

On connoît assez le pouvoir des mots sur les hommes: ce pouvoir est quelquefois bien funeste, mais il a souvent une grande utilité.

Les mots ont une telle influence, qu'ils ramenent les idées: séparés d'elles, par une cause étrangère, ils s'y rejoignent, dès que la cause n'existe plus. Les formes perpétuent l'esprit, & bien qu'elles puissent être horriblement perverties, elles ressemblent à ces arbres qu'il est facile de plier, mais dont l'élasticité les redresse, lorsqu'on cesse de les comprimer.

Les formes républicaines conservent une sorte de tradition de liberté, qui se rattache au vrai, après les interruptions causées par la tyrannie: les formes despotiques, au contraire, consacrent l'esclavage, de manière que l'esprit servile survit à la servitude, & que la chûte d'un maître ne trouve, dans le cerveau des esclaves, aucune fibre qui retentisse à l'indépendance.

Si les horreurs de Robespierre s'étoient exercées au nom d'un droit divin, d'une soumission implicite, ou même au nom de l'ordre & du repos, prétexte des monarchies, le 9 thermidor, ne rencontrant que les idées de droit divin, de soumission implicite, auroit arrêté les massacres, mais n'auroit pas rappelé la liberté.

Ce n'est pas faute de révolutions, que les Peuples de l'Asie n'ont jamais été libres; c'est faute d'avoir eu des mots & des formes qui, à l'instant même où le joug étoit brisé, leur montrassent un autre but que celui de se replacer sous un joug nouveau.

J'aurois appliqué les mêmes observations à la morale. A cet égard aussi, les formes ramènent le fonds. La corruption s'encourage par l'exemple, & diminue en se déguisant. On se dégoûte du vice quand son résultat n'est que la contrainte: on entre dans le sérieux d'un rôle qu'il faut jouer sans cesse & adroitement, & l'on devient, par habitude, ce qu'on vouloit d'abord paroître par hypocrisie.

La République ne peut pas subsister sans de certains genres de moralité; mais comme tout dans la Nature tend à se conserver, elle ramène les genres de moralité qui sont nécessaires à son existence.

J'aurois ensuite observé que la théorie de la monarchie n'est pas une idée isolée, mais qu'elle est liée intimément à une question toute autrement importante, & dont les conséquences s'étendent sur toutes les branches de l'ordre social, je veux dire l'hérédité, l'inégalité des rangs. Un roi ne peut exister sans noblesse: il faut donc examiner les avantages & les inconvéniens de l'hérédité.

L'un de ses premiers avantages, c'est d'établir, dit-on, une sorte de gouvernement d'opinion, de subordination, d'égards, qui dispense le gouvernement proprement dit, d'employer ses moyens directs, & qui, préparant à la soumission la masse du Peuple, peut seule l'y maintenir.

Il me semble qu'on s'exagere beaucoup l'empire des souvenirs sur la multitude; les souvenirs sont une monnoie qui n'a gueres cours que dans les classes intéressées à lui conserver une valeur: ces classes seules sont capables de ressentir ce qu'on appelle de la considération. Il faut à l'ame un haut degré de rafinement pour s'ouvrir à cette espèce de superstition erronnée, mais délicate, dont la chevaleresque existence se compose des nuages du passé; les ames

groſſières y ſont fermées, comme à toutes les ſenſations modifiées, compliquées, vagues & mélancoliques; celles qui en ſont ſuſceptibles n'ont pas beſoin de ce frein: elles ne le ſeroient pas moins d'un reſpect plus raiſonné.

Quant au Peuple, ce qu'il reſpecte, c'eſt la puiſſance. S'il paroit attacher à l'idée de la nobleſſe un ſentiment de vénération plus profond que celui qu'il témoigne même aux parvenus puiſſans dans les nobles, ce n'eſt pas ſur le paſſé, mais ſur l'avenir, que ſe porte ce ſentiment; ce n'eſt pas de la mémoire, mais de la prévoyance. La preuve en eſt, que lorſqu'il eſt convaincu que la nobleſſe eſt pour jamais ſéparée du pouvoir, le preſtige ſe diſſipe auſſitôt: on n'a qu'à voir comment, dans les pays les moins libres, il traite ces nobles, dépouillés & ſans Patrie, quels que ſoient les noms qu'ils traînent dans leurs malheurs. Or, l'habitude de voir la puiſſance attachée à de certaines charges, au lieu de la voir unie à de certains noms, produiroit ſur le Peuple l'effet de la nobleſſe, c'eſt-à-dire, la conviction que le pouvoir eſt irrévocablement là.

Pour que la nobleſſe ait de l'influence ſur la claſſe qu'il faut contenir, une puiſſance durable lui eſt donc néceſſaire, & avec une puiſſance durable la nobleſſe devient inutile.

Le ſeul avantage inconteſtable de l'hérédité eſt de conſerver dans l'adminiſtration un eſprit uniforme, ou qui, du moins, ne ſe modifiant qu'inſenſiblement, s'oppoſe à tout changement bruſque, & prévienne toute convulſion; mais cet avantage ſe trouve, & même à un bien plus haut degré, dans une forme de gouvernement qui, renouvelant par partie les dépoſitaires de l'autorité, fait de l'autorité elle-même un être abſtrait, immortel & immuable.

Après avoir ainſi réfuté les avantages apparens de l'hérédité, j'aurai fait reſſortir ſes inconvéniens réels.

Ceux qui repréſentent l'hérédité comme l'effet & le complément de l'inégalité naturelle, avancent un groſſier ſophiſme; c'eſt, au contraire, la deſtruction de cette inégalité, c'eſt un nivellement en ſens inverſe.

Eſt-ce un bien que l'inégalité naturelle? reſpectez-là dans vos inſtitutions. Laiſſez entre les hommes la diſtance des facultés, des talens, de l'induſtrie. Cette diſtance n'irrite pas, parce qu'elle paroit toujours poſſible à franchir. Un ſentiment profond dit à l'homme, que la volonté ferme, le courage, la méditation, peuvent le placer à tous les rangs. Lorſque ſa fierté ne l'élève pas, ſon indolence l'endort, & ſon amour propre le conſole, en careſſant cette vague & flatteuſe poſſibilité. Il ne frémit pas, eſclave déſarmé; il ſe livre en repos, après avoir volontairement dépoſé ſes armes.

Eſt-ce un mal que cette inégalité? pourquoi donc élever à côté d'elle une nouvelle inégalité qui ne la détruit pas,

mais qui l'attaque? Faire du hasard une puissance ennemie de la nature, n'est-ce pas doubler le danger des chocs? pour établir l'ordre, vous imaginez deux forces contraires, dont l'une écrase par sa masse, dont l'autre bouleverse par sa violence? existe-t-il si peu d'élémens de discorde, qu'il en faille créer un nouveau, qui, ne pouvant s'allier à nul autre, les éloigne, les divise, les tienne dans un éternel & convulsif mouvement?

Les royalistes en appellent, contre la République, à l'histoire; j'en aurois appelé à l'histoire aussi contre l'hérédité.

Cette institution a dans chaque siècle excité une révolte, allumé une guerre, causé des massacres. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Italie, nous montrent également les paysans courant aux armes contre les seigneurs. Partout nous voyons l'espèce humaine protester en traits de sang contre cette insulte faite à ses droits; la Jacquerie, les Anabaptistes, les Levelle-s, & tant d'autres, se sont levés successivement; la cruauté, attribut des esclaves, a déshonoré leur cause; la religion les a égarés; mais une institution qui a causé tant de calamités, est-elle une institution protectrice?

Tout ce que vous dites pour l'hérédité, les anciens le disoient pour l'esclavage, & les Ilotes faisoient trembler Sparte, qui les assassinoit pour les contenir, & Spartacus épouventoit Rome.

Tout ce que vous dites pour l'hérédité, les patriciens le disoient dans le sénat, &, depuis Cassius jusqu'à César, les factions déchirèrent la République, & les plébéïens, toujours soulevés contre l'oppression, finirent par anéantir la liberté.

Tout ce que vous dites pour l'hérédité, les colons le disent dans le code noir, & les négres sans cesse ensanglantent les Colonies, & les horreurs qu'ils commettent nous font rougir de l'homme, & détester presqu'autant les opprimés que les oppresseurs.

Ne vous y trompez pas, ces crimes ne sont pas ceux de la liberté qui réclame, mais de la tyrannie qui envahit: la liberté n'est qu'une défense, les privilégies sont les aggresseurs.

Enfin, quand l'hérédité n'entraîneroit point ces inconvéniens terribles, il y auroit encore à faire contre ce système un raisonnement bien décisif, c'est qu'il ne peut plus se relever.

Les rois, les grands, & ceux qui les défendent, semblent ignorer la puissance des idées. Accoutumés à ce que des forces visibles dominent d'invisibles opinions, ils ne sentent pas que c'est à ces opinions que cette force est dûe.

L'habitude les rend indifférens sur le miracle de l'autorité; ils voyent le mouvement, mais comme ils méconnoissent le ressort, la société ne leur paroît qu'un grossier méchanisme;

ils prennent le pouvoir pour une cauſe, tandis que ce n'eſt qu'un effet, & ils veulent ſe ſervir de l'effet contre la cauſe.

C'eſt cependant aux idées ſeules que l'empire du monde a été donné ; ce ſont les idées qui créent la force, en devenant ou des ſentimens, ou des paſſions, ou des enthouſiaſmes. Elles ſe forment & s'élaborent dans le ſilence ; elles ſe rencontrent & s'électriſent par le commerce des individus. Ainſi ſoutenues, complettées l'une par l'autre, elles ſe précipitent bientôt avec une impétuoſité irréſiſtible.

Jamais une idée miſe en circulation n'en a été retirée (1),

---

(1) Quelques hommes aſſez éclairés pour avoir renoncé à combattre les idées par la force, croient encore qu'on peut les combattre par d'autres idées, & imaginent en conſéquence d'oppoſer aux vérités qu'ils regardent comme dangereuſes, des préjugés qui leur ſemblent ſalutaires.

C'eſt la grande reſſource qu'indiquent aujourd'hui aux rois les écrivains de leur parti. Quand le temps détruit un préjugé, dit l'un des plus remarquables d'entr'eux, un légiſlateur ſage doit le remplacer auſſitôt par un autre.

C'eſt une erreur. Il faut obſerver d'abord que les idées ſont indépendantes des hommes. Comme tout dans la nature, elles ont leur marche, leurs progrès, leurs développemens ; elles ſe forment des ſenſations, des expériences, des événemens, toutes circonſtances extérieures qui ne nous ſont nullement ſoumiſes.

Il eſt donc impoſſible d'établir des idées que la force des choſes n'amène pas, de faire rétrograder celles que la force des choſes a amenées, ou de rendre une valeur à celles dont le regne eſt paſſé.

Les idées qu'on veut ainſi créer pour ſon uſage, étant ſans aucune relation avec celles qui exiſtent néceſſairement, ne peuvent s'allier à rien, ni jeter aucune racine. Elles ne forment point un tout, & de la ſorte, étant iſolées & ſans appui, elles ne tardent pas à diſparoître.

Elles reſſemblent à ce patriotiſme d'imitation, à l'aide duquel on croit rétablir l'égalité entre des ſoldats ſans patrie, & ceux qui défendent la leur.

Un premier déſavantage des préjugés eſt par conſéquent de ne pouvoir être employés lorſqu'on en a beſoin, & de manquer préciſément à l'époque où ils ſeroient le plus néceſſaires.

Un ſecond inconvénient, c'eſt l'impoſſibilité de les diriger, & de prévoir leurs réſultats. Comme ce n'eſt qu'en briſant la chaîne du raiſonnement, en fauſſant l'eſprit, en l'empêchant de marcher, ſelon ſa deſtination, du principe à la conſéquence, qu'on lui donne un préjugé, on ne peut jamais être sûr que cette opération qu'on lui fait faire ne ſe répétera pas ſans ceſſe, ni ſavoir quelle concluſion tirera de ce préjugé celui qui l'a adopté. On a donc à craindre des idées fauſſes, non-ſeulement leurs réſultats immédiats & naturels qui ſont ordinairement funeſtes, mais tout ce qui paroît le moins en réſulter.

Qui peut tracer la route que ſuivra un eſprit ſorti de celle de la raiſon ? la vérité eſt une, mais l'erreur eſt multiforme. Une idée fauſſe eſt une impulſion déſordonnée, dont la direction eſt incalculable.

En donnant cette impulſion, & par l'effort même qu'il a fallu faire pour la donner, on s'eſt mis hors d'état de la conduite. Qui garantira qu'un eſprit qui ne ſuit plus la direction juſte, ne s'écartera pas de nouveau de celle qu'on a voulu lui ſubſtituer ? Pourquoi tireroit-il de l'idée qu'on lui a fait adopter, une conſéquence plus raiſonnable que de celle dont on lui a fait tirer une conſéquence fauſſe ? Il y a, au contraire, une

jamais une révolution fondée sur une idée n'a manqué d'en établir l'empire, à moins que l'idée ne fût incomplette; alors la révolution n'étoit qu'un symptôme avant coureur d'une crise, & elle s'est achevée dès que l'idée complette est revenue à la charge (1).

Celle de l'égalité est une idée mere, qui n'a jamais été tout à fait expulsée du cœur de l'homme. Il a mêlé cette idée à tout. Il n'y a pas une religion naissante, qui ne l'ait consacrée, & il a toujours fallu que la fraude sacerdotale dénaturât l'institution pour l'en écarter.

L'origine de l'état social est une grande énigme, mais sa marche est simple & uniforme: au sortir du nuage impénétrable qui couvre sa naissance, nous voyons le genre humain s'avancer vers l'égalité, sur les débris d'institutions de tout genre (2).

Chaque pas qu'il a fait dans ce sens a été sans retour. Si quelquefois on croit appercevoir un mouvement rétrograde, c'est qu'on prend le combat pour une défaite, & l'agitation de la mêlée pour la fuite.

Voyez d'abord des castes proscrites, immondes, privées de l'existence même qui semble inséparable de tout être

---

cause de plus pour qu'il tombe dans une nouvelle erreur, puisqu'il en a pris l'habitude. Les préjugés, par leur essence, doivent échapper sans cesse à qui veut les employer.

Tout au plus on peut profiter de ceux qui sont établis depuis longtemps, parce que l'expérience, suppléant à la logique, apprend les conséquences qu'en tirent ceux qui les admettent. Mais cet avantage lui-même est bien éphémere, d'abord parce que les hommes tendent toujours au vrai, & que les idées fausses perdent chaque jour du terrein; ensuite, parce que les progrès de la vérité modifiant même ces idées, en détruisant leur ensemble, changent indirectement l'effet de celles qu'ils n'attaquent pas encore de front.

(1) Ce qui trompe quelquefois sur le succès des révolutions que produisent les idées, c'est qu'on prend des accessoires pour le but principal. Ainsi, par exemple, on croit que la révolution d'Angleterre, en 1648, a échoué, parce que la royauté a été rétablie. Mais ce n'est pas l'idée de la République qui avoit causé la révolution, c'étoit celle de la liberté religieuse. La République n'étoit qu'un accessoire, & l'accessoire a été manqué: l'idée dominante, le repoussement de la théocratie catholique, a pleinement triomphé.

(2) Un ouvrage comme celui-ci ne permet ni d'établir, ni même d'exposer aucun système; mais il y auroit une superbe histoire à faire de la marche de la société, & l'on pourroit démontrer par mille preuves ce que deux grands hommes ont affirmé, l'un (Boulanger) pour le passé, d'après les traditions de l'antiquité; l'autre (Condorcet) pour l'avenir, d'après des raisonnemens abstraits. On voit, ce me semble, clairement dans les annales des Peuples, l'espèce humaine se rassemblant après un bouleversement physique, & sous une théorie écrasante, se mettant, pour ainsi dire, en marche par impulsion irrésistible & inapperçue, & regagnant lentement, & par de terribles secousses, tous les droits qu'elle avoit perdus.

humain. Cette distinction odieuse est reléguée chez quelques tributs, à demi détruites, qui ne sont plus des Nations.

Voyez ensuite l'esclavage (1) moins révoltant que la proscription des castes; il a disparu, sans retour, chez tous les Peuples civilisés.

La féodalité, moins terrible que l'esclavage, lui avoit succédé: elle s'est écroulée de même, & irrévocablement.

Elle avoit été remplacée par la noblesse; aujourdh'ui s'évanouit la noblesse chez le premier peuple de l'Europe, & chez ce peuple du moins elle ne se relevera plus.

On croit pouvoir recomposer son prestige, en la décorant du nom spécieux de magistrature héréditaire; c'est vouloir une nouvelle secousse.

Il faut enfin céder à la nécessité qui nous entraîne; il ne faut plus méconnoître la marche de la société, ne plus amener, par de vains efforts, des luttes sanglantes, ne plus trouver une consolation à marquer chaque défaite par de grands malheurs, ne plus faire acheter aux hommes leurs droits par des crimes & par des calamités.

Je me suis refusé aux développemens qu'exigeroient ces idées, parce que, je le répete, je n'écris contre aucune forme de gouvernement, mais contre toute espece de révolution nouvelle. Je n'invite aucun Etat monarchique à se républicaniser; mais j'abjure, au nom de tous les intérêts, de tous les calculs, de tous les entousiasmes, au nom de tous les malheurs à prévenir, de toutes les blessures à fermer, les Français de ne pas révolutionner contre la République.

CHAPITRE VIII.

Conclusion.

J'AI taché, dans ces feuilles, de rattacher à la République les hommes que peuvent en éloigner des souvenirs douloureux, des calculs qui me semblent erronés, une vanité qui me paroît puérile, des espérances dont la fausseté m'est démontrée. J'ai cru du devoir de tout ami de la liberté,

(1) Il faut observer que c'est presque toujours par un grand mal que les révolutions qui tendent au bien de l'humanité s'operent, & que plus la chôse à détruire est pernicieuse, plus le mal de la révolution est cruel. Ce qui a détruit l'esclavage, ce sont des institutions qui nous ont fait acheter ce bienfait par quinze siecles d'abâtardissement & de calamités de tout genre; mais la marche de l'espece humaine, à la fois retardée & favorisée par ces institutions, n'a pas été détournée: aujourd'hui ces institutions tombent, sans que l'esclavage se relève; le fléau passe, le bien reste. Ce qui a détruit la féodalité, ce sont des expéditions insensées & sanglantes qui ont dépeuplé la plus belle partie de l'Europe. Ce qui a fait évanouir la noblesse, c'est une révolution qui, pendant quinze mois, a couvert de cadavres & de ruines l'empire le plus civilisé de la terre.

de faire reſſortir tout ce qui peut rallier à un gouvernement, de l'exiſtence duquel la liberté dépend aujourd'hui. Qu'il me ſoit permis maintenant de m'adreſſer à ce gouvernement lui même, & aux écrivains qui le défendent.

J'oſerai repréſenter au premier, que le danger le plus imminent qui le menace ne vient pas de ſes ennemis, il vient de certaines habitudes révolutionnaires, qui ſont le renverſement de tous les principes, la perverſion de toutes les opinions, & qui peſent ſur la ſociété en maſſe, & ſur chaque individu en particulier, à toutes les heures & ſous toutes les formes.

Ces habitudes ne ſont pas le réſultat de la tyrannie des décemvirs, mais de la maladreſſe des honnêtes gens. Ce qui a fait en France le plus grand mal, le mal le plus difficile à réparer, a été préciſément l'impatience de faire le bien.

Robeſpierre tuoit; mais il ne ſéduiſoit pas; l'opinion qu'il écraſoit, n'étoit pas égarée; elle reſtoit au fond des cœurs, fortifiée par l'horreur même de l'oppreſſion.

Les honnêtes gens, au contraire, en ſéviſſant révolutionnairement contre les *brigands* révolutionnaires, ont corrompu l'opinion dans ſa ſource; ils ont conſacré l'illégalité, en la faiſant ſervir au bien: ils auroient dû profiter de toutes les calamités, effets de l'arbitraire, pour en graver la haine profondément dans toutes les ames, pour y imprimer, en traits ineffaçables, la conviction qu'il ne peut faire que du mal: ils ont négligé cet immenſe avantage; &, par une trompeuſe expérience, ils ont prouvé que l'arbitraire pouvoit être utile.

C'eſt une choſe infiniment plus dangéreuſe de révolutionner pour la vertu, que de révolutionner pour le crime.

Lorſque des ſcélérats violent les formes contre des hommes honnêtes, on ſait que c'eſt un délit de plus; on s'attache aux formes par leur violation même; on apprend en ſilence, & par le malheur, à les regarder comme des choſes ſacrées, protectrices & conſervatrices de l'ordre ſocial; mais lorſque des hommes honnêtes violent les formes contre des ſcélérats, le peuple ne ſait plus où il en eſt; les formes & les lois ſe préſentent à lui comme des obſtacles à la juſtice; il contracte je ne ſais quelle habitude, il ſe bâtit je ne ſais quelle théorie d'arbitraire équitable, qui eſt le bouleverſement de toutes les idées; car, dans le corps politique, il n'y a que les formes qui ſoient ſtables & qui réſiſtent aux hommes; le fonds même, c'eſt-à-dire la juſtice, la vertu peuvent être défigurées; leurs noms ſont à la merci de qui veut les employer. Robeſpierre veut invoquer la Patrie, la liberté, la morale, comme Lanjuinais.

Lorſque le tyran faiſoit faire des hymnes qui avoient pour refreint: *Point de pitié, du ſang, du ſang*, on ſavoit qu'il

étoit un monstre, & l'horreur du sang, & l'amour de la pitié se fortifioient de l'exécration qu'il inspiroit: mais lorsque des hommes probres & humains, entraînés par un sentiment aveugle d'indignation, ont adopté des chants où l'on parloit de faire des hécatombes, on a pu croire que *faire des hécatombes* étoit une action louable; ainsi la justice & l'umanité se sont affoiblies, par la confiance même que l'on avoit pour leurs plus vertueux défenseurs.

Il est résulté de-là qu'un trait distinctif du caractere & de l'opinion du moment, un trait commun à tous les partis, c'est que l'on ne hait pas l'arbitraire en lui-même, la premiere chose qu'il faille haïr dans un pays libre, mais seulement tel ou tel arbitraire qui contrarie nos impulsions & nos intérêts: tant que cette disposition durera, rien ne sera stable; la constitution même ne sera qu'une brochure que chaque parti pourra ouvrir ou fermer à son gré.

Je crois avoir prouvé que je ne méconnois point l'empire des circonstances; mais on ne doit pas oublier combien, dans ce genre, l'abus est facile. Si l'on n'y prend garde, il y aura toujours des circonstances à invoquer contre les principes. Les factions marcheront de circonstances en circonstances, sans cesse en dehors de la loi, tantôt avec des intentions pures, tantôt avec des projets perfides, demandant éternellement de grandes mesures, au nom du peuple, de la liberté, de la patrie.

C'est au gouvernement à déraciner cette habitude qui perpétueroit la révolution; il en a les moyens, il en a l'intérêt. Dans tout ce que le salut public exige, il y a deux manieres de procéder, l'une légale, l'autre arbitraire; à la longue, c'est toujours de la premiere, lors même qu'elle seroit la plus lente, que le gouvernement se trouve le mieux; elle seule peut lui donner une dignité & une force durables.

L'usage de l'arbitraire dénature les gouvernemens, & les met dans la classe des factions. Les Français, depuis six ans, se combattent avec des armes empoisonnées, & s'étonnent ensuite de ce que leurs combats sont meurtriers au lieu d'être décisifs. Eh! déposez d'abord ces armes funestes! rentrez dans l'observance des lois, & lorsque vous vous reconnoîtrez mutuellement pour des hommes qui ont les mêmes droits, & doivent être protégés par les mêmes formes, vous serez déjà bien rapprochés: vous vous attaquerez avec bien moins d'acharnement; vos défaites seront moins sanglantes, vos victoires moins déshonorées. Tant que vous considérerez l'arbitraire comme un instrument qu'il ne faut qu'arracher à votre ennemi pour vous en servir, votre ennemi s'efforcera de vous l'arracher, & jamais la lutte ne sera terminée, parce que les moyens arbitraires sont inépuisables.

Aujourd'hui une ſource épouvantable d'arbitraire eſt encore ouverte : il eſt inſtant de la tarir. La plûpart des lois révolutionnaires ne ſont point abrogées. Cependant l'ouvrage de Robeſpierre a-t-il pu lui ſurvivre, ou les légiſlateurs de la France, ont-ils penſé que les décrets d'un tel monſtre, n'ayant jamais été légitimes, ne méritoient pas d'être annullés ? Ce ſilence peut avoir des effets terribles ; je frémis, je l'avoue, lorſque je vois, même pour des objets de peu d'importance, citer des lois promulguées depuis le 31 mai juſqu'au 9 thermidor. Hâtes-vous de les frapper du néant que leur origine exige. Donnez à toutes celles qui ſont juſtes & néceſſaires, une ſanction nouvelle, & briſez les autres : juſqu'alors aucun citoyen ne pourra dormir en paix. Le glaive des décemvirs paroîtra toujours ſuſpendu ſur toutes les têtes. Soyez ſéveres, mais ſoyez clairs : vous êtes aſſez forts pour n'avoir pas beſoin de dreſſer des embuſcades. Diſtinguez ce que vous voulez conſerver de ce que vous repouſſez avec une horreur qui vous honore, & qu'il n'y ait plus dans votre code de ces lois occultes qui planent dans les ténébres, que l'innocent oublie, & que le ſcélérat conſerve pour le moment de ſon pouvoir.

Quant aux écrivains qui ſe conſacrent à la défenſe de la République, qu'ils apprennent enfin à diſtinguer les fonctions du gouvernement des devoirs de l'individu.

Le gouvernement ne peut entrer dans toutes les nuances des opinions ; il ne peut rechercher ſi parmi ceux qui ne croyent pas à la République, il eſt des amis de la liberté ; il doit regarder tous ceux qui ne ſont pas attachés à la conſtitution actuelle de la France, ſinon comme des ennemis, du moins comme des hommes qu'il faut obſerver.

Le devoir des individus eſt tout différent, le gouvernement ne peut voir qu'en maſſe ; ils doivent voir en détail ; il ne peut négliger aucune cauſe de précaution, ils doivent raſſembler tous les motifs de tolérance ; il ne peut employer que des moyens de répreſſion & de force, ils doivent mettre en uſage tous ceux de raiſonnement & de perſuaſion.

Dans le gouvernement, l'indulgence qui apprécie tous les ſyſtêmes & conçoit toutes les opinions, ſeroit foibleſſe. Dans les particuliers, la ſurveillance qui devine tous les complots & en impoſe à toutes déviations, ſeroit le déchirement de tout lien ſocial.

Il faut que tous deux reſtent dans la carriere qui leur eſt propre. Aujourd'hui que la République eſt établie, le gouvernement doit tout faire plier devant le ſyſtême républicain : mais les amis de la liberté doivent tout eſſayer pour ramener ceux que le gouvernement comprime ; c'eſt à eux à démêler les différences les plus légeres, les

plus imperceptibles nuances, à [illegible]guer soigneusement celui qui hait la liberté, de celui qui n'a que le malheur de ne pas y croire, celui qui n'y croit pas de celui qui redoute l'anarchie : ils doivent diviſer l'armée ennemie pour y reconnoître d'anciens alliés, ou y acquérir de nouveaux transfuges : ils doivent ranger ſous autant d'étendards différens, ceux que différens motifs animent, l'homme ſenſible accablé par ſes regrets, l'homme timide effarouché par ſes craintes, le philoſophe ſéduit par ſes ſpéculations ou arrêté par ſes doutes, l'eſclave de l'habitude, l'ami du repos, celui de l'ordre : ils doivent enfin n'exclure & ne repouſſer que les partiſans dégradés du deſpotiſme pur, ou les ſectateurs féroces du crime.

Ceux là ſeuls ſont ſans reſſource ; mais qui raiſonne, peut être convaincu ; qui ſent, adouci ; qui tremble, raſſuré. Il eſt des argumens pour tous les eſprits, des accens pour tous les cœurs, des calculs pour tous les intérêts.

N'imitez pas ces ſatellites groſſiers, qui recrutent l'armée qu'ils attaquent, qui préſentent la vérité de maniere à revolter la raiſon ; la liberté, de maniere à flétrir l'ame ; l'eſpoir, de maniere à inſpirer la terreur. Ils forcent toutes les paſſions, tous les ſentimens & toutes les craintes, à ſe réunir contre le ſyſtême qui a le malheur d'être défendu par eux. Ils croient avoir bien mérité de la République, lorſqu'ils ont trouvé, lorſqu'ils ont fait un ennemi de plus.

Si vous parcourez, l'olivier en main, les plaines qu'ils ont ravagées, vous découvrirez des amis là où ils ne cherchent & ne rencontrent que des victimes & des captifs.

Et vous Français, tous également déteſtés par les ennemis de la République, ſoit que vous l'ayez ſoutenue par votre courage, ou ſanctionnée par votre préſence, ralliez-vous : il s'agit de prononcer entre l'abrutiſſement de l'homme & ſa réhabilitation, entre la ſuperſtition & les lumieres, entre le 11e ſiecle & le 19e : il s'agit de plus encore, de plus, non pour les hommes qui préferent la mort à la ſervitude, mais pour ces ames égoïſtes & timides, qui ne demandent que le repos, & qui ne ſentent pas que le repos ſous le deſpotiſme n'eſt que l'impuiſſance dans le déſeſpoir ; il s'agit de trouver ce repos dans la République, ou de recommencer, en ſens inverſe, la route terrible que la France a parcourue, & de retourner à la tyrannie, en remontant le fleuve de ſang qu'on a vu couler au nom de la liberté.

FIN.